



*Projet
des Etablissements
d'Accueil
du Jeune Enfant
LE PECQ*

*MULTI ACCUEIL
L'ILE AUX CALINS*

TABLE DES MATIERES

I. PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	4
1-La ville du Pecq	4
Démographie	6
Evolution de la commune et de la taille des ménages.....	6
Focus sur la Petite Enfance	7
Analyse du Niveau de vie.....	7
2-Les actions concourant à l’insertion sociale et professionnelle des familles et des jeunes	9
3-Les modalités d’intégration et de participation des partenaires extérieurs.....	10
4-Développement durable	11
II. PROJET D’ACCUEIL.....	12
1- Les prestations d’accueil « petite enfance » au Pecq.....	12
2- La prise en compte du handicap ou des maladies chroniques	15
3- Les compétences professionnelles mobilisées au sein des établissements.....	15
3.1 Les fonctions transversales.....	16
3.1.1 La fonction de direction	16
3.1.2 La fonction de continuité de direction.....	16
3.1.3 La fonction de psychologue.....	16
3.1.4 Le référent santé accueil inclusif	17
3.1.5 L’accompagnant en santé du jeune enfant.....	17
3.2 Les professionnels intervenant auprès des enfants.....	17
3.2.1 Educateurs de jeunes enfants :	17
3.2.2 Auxiliaires de puériculture :	17
3.2.3 Agents auprès des enfants :	17
3.2.4 Apprentis CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance et Auxiliaire de Puériculture	18
3.3 L’équipe technique.....	18
3.3.1 Les intendantes, agents de service polyvalents.....	18
3.3.2 Le cuisinier	18
3.4 Autres	18
III. PROJET EDUCATIF GLOBAL.....	20
1. Assurer à l’enfant une sécurité affective	20
2. Etablir une relation de confiance avec les parents qui facilite la séparation	20
2.1 La Première Période d’Accueil.....	20
2.2 L’accueil quotidien	21
3. Garantir à l’enfant des soins adaptés à ses besoins.....	22
3.1 Le repas : moment convivial d’échanges et moment de plaisir	22
3.2 Le change de la couche de l’enfant : élément important du confort et du bien-être.....	23

3.3	Le sommeil, le repos : un temps indispensable à l'équilibre de l'enfant	23
4.	Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie en s'appuyant sur ses ressources personnelles, ses compétences et ses capacités	24
4.1	Le tout petit enfant : Les propositions d'éveil.....	24
	Un éveil sensoriel et une stimulation tactile.....	24
	La motricité libre.....	25
	L'itinérance ludique ou la libre circulation	25
	Un espace contenant et sécurisant.....	26
	Une disponibilité relationnelle	26
4.2	L'enfant qui grandit : les propositions d'éveil.....	26
	Des univers variés favorisant l'éveil de l'enfant.....	27
4.3	L'espace extérieur	28
	Le jardin pédagogique.....	28
	La sensibilisation à l'environnement.....	29
4.4	L'éveil artistique et culturel	29
4.5	L'importance donnée à l'égalité entre les filles et les garçons	29
5.	Soutenir l'enfant dans la reconnaissance de ses émotions, de ses intérêts et de ses désirs	30
6.	Introduire la vie en groupe et la socialisation	31
7.	Associer les parents à la vie en crèche.....	31
8.	Accompagner les équipes	32
IV.	PROJET PEDAGOGIQUE DU MULTI ACCUEIL L'ILE AUX CALINS.....	34
1.	Présentation de la crèche	35
1.1	Localisation	35
1.2	Ouverture de la crèche	35
1.3	Les établissements et ressources à proximité.....	35
1.4	Présentation des locaux.....	36
1.4.1	Les locaux techniques.....	36
1.4.2	Les espaces extérieurs	36
1.4.3	Les unités de vie.....	37
2.	L'équipe.....	39
2.1	Présentation de l'équipe.....	39
2.2	Accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels	39
2.3	L'organisation du temps de travail	40
2.4	L'organisation des professionnels.....	40
2.5	L'organisation du menage	41
3.	Le travail institutionnel	41
3.1	Les réunions et les analyses de pratiques.....	41
3.2	Les journées pédagogiques	42

4. Le projet pédagogique de la crèche	42
4.1 L'accueil de l'enfant et de sa famille	43
4.1.1 Le premier accueil.....	43
4.1.2 Les transmissions	43
4.1.3 L'accueil individualisé des enfants.....	44
4.1.4 L'accueil d'urgence	44
4.1.5 L'accueil des enfants porteurs de handicaps ou de maladies chroniques	45
4.2. Les aspects pédagogiques spécifiques	45
4.2.1 Les univers de jeux.....	45
4.2.2 Les univers des temps de vie	51
5. L'accompagnement au quotidien de l'enfant	53
5.1 Favoriser des repères sécurisants	53
5.2 Accompagner l'autonomie	54
5.3 La communication verbale et non verbale	54
5.4 Les règles, les limites.....	55
5.5 Les intervenants extérieurs	55
5.6 Les moments festifs pour les enfants	55
6. La place des familles	56
6.1 Informations des familles au quotidien.....	56
6.2 Les réunions de parents	56
6.3 Les moments festifs	56
6.4 Participation des familles à la vie de l'établissement	56
7. Les projets de l'année.....	57
V. CONCLUSION	58

I. PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1-LA VILLE DU PECQ

La Ville du Pecq est une ville de 15 832 habitants (donnée INSEE 2021) d'une superficie de 2,8 km² (donnée INSEE 2021) située au nord-ouest des Yvelines en bord de Seine.

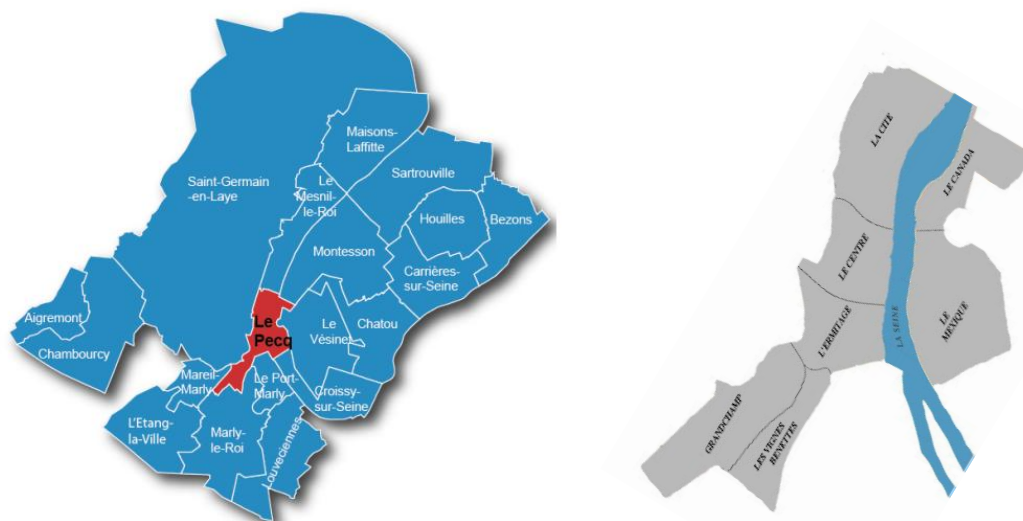
Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), qui rassemble 19 communes et plus de 335 000 habitants (recensement INSEE 2019).

Le Pecq est desservi par la ligne du RER A « LE VESINET-LE PECQ » qui permet d'atteindre le centre de Paris en 30mn et de nombreuses lignes de bus.

Elle est découpée en 7 IRIS (découpage infra-communal de l'INSEE) : 5 d'entre eux sont situés sur la rive droite de la Seine et 2 sur la rive gauche.

Les deux berges de la Seine sont reliées par le Pont Georges Pompidou, axe essentiel de circulation. Face à cette particularité, l'un des enjeux est d'offrir une répartition des services équilibrée et adaptée à la population des IRIS de chaque côté du pont.

Les communes de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine



La ville est dotée d'un parc paysagé de 8,5 hectares, le Parc Corbière, aménagé d'une promenade en bords de Seine, d'une plage d'été, d'aires de jeux pour enfants, d'un manège, d'une tyrolienne pour les plus grands, de balançoires, d'une mini-ferme et d'un potager

pédagogique ainsi que d'un stand de restauration légère, de tables de pique-nique et de tables damiers.

La Ville offre ainsi un cadre de vie agréable aux habitats pavillonnaires et collectifs qui se côtoient harmonieusement.

Afin de renforcer encore son attractivité, la ville du Pecq est engagée dans un projet « Cœur de Ville » avec une échéance de réalisation pour la fin des années 2020. À travers cet ambitieux projet, la Ville entend donner au Pecq le centre qui lui manque. La commune tire son identité et sa spécificité de la diversité de ses quartiers, de la Seine qui la traverse et de sa géographie bien particulière. Mais elle a toujours eu besoin d'un carrefour permettant aux Alpicois de se retrouver, de se croiser, de se réunir autour d'un espace agréable et utile. C'est tout l'objectif de ce Cœur de Ville que de proposer des commerces de qualité, des restaurants, des terrasses, des espaces verts en plein centre de la commune et autour de son principal atout, la Seine.

Depuis 2016, le port du Pecq est devenu une escale fluviale qui a fait l'objet de plusieurs investissements de la part du Port Autonome de Paris, notamment pour la création d'une halte fluviale capable d'accueillir des paquebots de 135m de long. Si la Ville est attentive à ce que cette activité touristique et fluviale ne devienne pas envahissante, notamment en multipliant les bateaux sur le port, ces différents aménagements en ont fait l'une des escales touristiques les plus prisées entre Paris et Le Havre. Cette escale offre la possibilité de visiter le château de Monte-Cristo, le vieux centre du Pecq, le musée promenade de Marly-le-Roi-Louveciennes, le parc départemental de la boucle de Montesson, le château et le musée de Saint-Germain-en-Laye, ainsi, bien entendu, que le château de Versailles. Il s'agit par conséquent d'un site particulièrement important pour le développement du tourisme fluvial et culturel en Île-de-France.

Par ailleurs, de nombreux équipements culturels (Théâtre du Quai 3, conservatoire municipal de musique Jehan Alain, 3 bibliothèques, « boîtes à lire » installées dans chaque quartier...), salles municipales mises à disposition des habitants, et nombreux centres sportifs (Ecole Municipale des Sports, piscine municipale, un terrain de sports avec stade, terrains de tennis, de padel, boulodrome, handball, basketball, 3 gymnases, skate park, ping-pong, volleyball...) accessibles à tous, maillent un territoire également caractérisé par la présence d'une centaine d'associations, qui fondent son identité.

La participation des habitants constitue de fait l'un des « marqueurs » de la politique municipale, les projets faisant l'objet de nombreuses réunions d'information et de concertation. L'engagement citoyen est favorisé et s'appuie sur des dispositifs de démocratie locale et d'animation des quartiers.

La ville du Pecq compte enfin, 5 écoles maternelles, 5 écoles élémentaires, dont une avec section anglophone et une avec section portugaise, 1 école privée hors contrat et 2 collèges.

DEMOGRAPHIE

Le Pecq a connu une croissance très marquée de sa population jusqu'au milieu des années 1970, liée à la construction de grands ensembles de logements collectifs, avant de voir sa taille démographique diminuer tendanciellement depuis.

En effet, bien que les IRIS pavillonnaires et familiaux gagnent des habitants (Mexique, Grandchamp, Centre, Cité) grâce à des logements de grande taille offrant des possibilités d'extension et de densification, les IRIS les plus denses offrent peu de possibilités d'évolution (Vignes Benettes, Ermitage) tout comme l'IRIS Canada dont la présence de la zone d'activités et de plusieurs résidences d'immeubles constitue de larges emprises, limitant les possibilités d'évolution.

EVOLUTION DE LA COMMUNE ET DE LA TAILLE DES MENAGES

Depuis la fin des années 1990 jusqu'aux années 2010, la taille moyenne des ménages diminue. Depuis les années 2010, le nombre moyen d'occupants par résidence principale se stabilise autour de 2,3.

La stabilité du nombre de ménages s'est principalement opérée par la progression du nombre de ménages de personne seule (1 700 en 1990, 2 455 en 2021).

Le nombre de familles monoparentales montre une hausse (440 en 1990, 646 en 2021), alors que les familles en couple avec enfant(s) ont diminué (2 500 en 1990, 2 069 en 2021) ainsi que celles en couple sans enfant (1 930 en 1990, 1 532 en 2021).

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	7 217	100,0	6 927	100,0	6 785	100,0	16 336	15 947	15 491
Ménages d'une personne	2 528	35,0	2 497	36,0	2 455	36,2	2 528	2 497	2 455
Hommes seuls	847	11,7	797	11,5	949	14,0	847	797	949
Femmes seules	1 682	23,3	1 699	24,5	1 506	22,2	1 682	1 699	1 506
Autres ménages sans famille	163	2,3	92	1,3	82	1,2	374	231	183
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	4 526	62,7	4 339	62,6	4 247	62,6	13 434	13 220	12 853
Un couple sans enfant	1 704	23,6	1 645	23,8	1 532	22,6	3 481	3 335	3 100
Un couple avec enfant(s)	2 027	28,1	2 095	30,2	2 069	30,5	7 920	8 302	8 174
Une famille monoparentale	794	11,0	598	8,6	646	9,5	2 033	1 583	1 579

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

enfants vivant dans des familles ...	Nombre d'enfants de ...				Total des enfants de 0-17 ans		Moyenne nationale
	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans	Nombre	Part (en %)	
monoparentales avec 1 actif occupé	25	49	134	282	491	12,8	13,3
monoparentales sans actif occupé	4	15	33	54	106	2,8	6,7
monoparentales	30	65	167	336	598	15,5	20,0
couples avec 2 actifs occupés	334	379	712	962	2 387	62,0	53,6
couples avec 1 seul actif occupé	113	115	257	305	789	20,5	21,2
couples sans actif occupé	11	14	20	28	73	1,9	5,2
couples	458	508	989	1 296	3 250	84,5	80,0
total	487	572	1 156	1 632	3 848	100,0	100,0

Il y a un lien marqué entre activité professionnelle des parents et présence de jeunes enfants dans les familles.

75% des enfants vit dans une famille où tous les parents présents au domicile travaillent (65% en moyenne métropolitaine).

A contrario, 5% vit dans une famille où aucun des parents présents n'a d'activité professionnelle (contre 10% en moyenne métropolitaine).

FOCUS SUR LA PETITE ENFANCE

Selon le Schéma départemental yvelinois des services aux familles et de l'animation de la vie sociale 2021-2023 (SDSFAVS), au niveau local on peut noter que comparé à l'ensemble de la population allocataire de la France métropolitaine, [la population] des Yvelines se caractérise par :

- une part plus faible d'allocataires sans enfant (33 % contre 47 % en Métropole),
- la présence plus massive de familles avec deux enfants ou plus (53 % contre 37 % en France métropolitaine),
- une part moindre de familles monoparentales qui représentent, dans les Yvelines, 23 % des familles avec enfant(s) contre 29 % en France métropolitaine.

Le taux de natalité dans les Yvelines est de 12,9 naissances pour 1 000 habitants (niveau national : 11,3).

ANALYSE DU NIVEAU DE VIE

Ménages fiscaux et revenu disponible en 2021 : comparaisons départementales

		Ménages fiscaux		Revenu disponible par unité de consommation (niveau de vie) (en euros)		
		Nombre	Part des ménages fiscaux imposés (en %)	Médiane	1er décile (D1)	9e décile (D9)
78	Yvelines	587 390	69.7	28 130	13 610	53 140
M	France métropolitaine	28 280 168	53.4	23 080	12 080	41 230

Source : Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi).

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

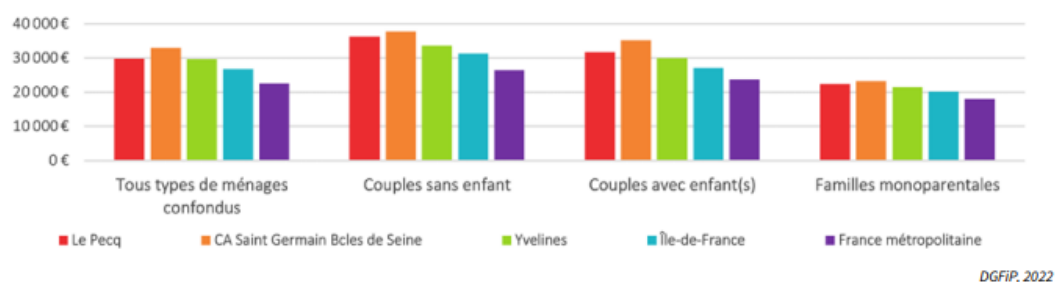
Indicateur sur les ménages fiscaux	2021
Nombre de ménages fiscaux	6 655
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	15 705
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	30 800
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	73

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

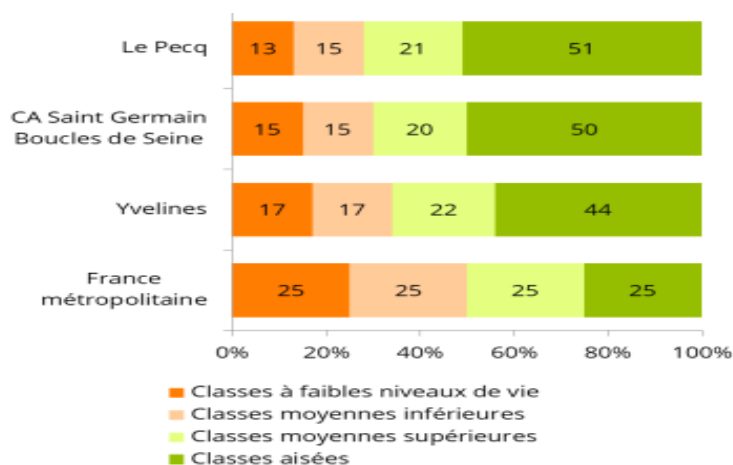
En 2021, le niveau de vie médian annuel en France métropolitaine s'élève à 23 080€. Dans les Yvelines, cette donnée augmente à 28 130€ tandis que celui des alpicois atteint 30 800€.

REVENU MÉDIAN SELON LE TYPE DE FAMILLES :



La distribution par classe de niveau de vie fait apparaître que les ménages fiscaux appartenant aux classes aisées représentent plus de la moitié des ménages alpicois.

Le Pecq est constitué d'une faible proportion de sa population appartenant aux classes moyennes 36% contre 50% en moyenne nationale.



[Sources : recensement décembre 2020-PLU 2017- Insee RP 2017]

2-LES ACTIONS CONCOURANT A L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES FAMILLES ET DES JEUNES

Les articles :

- L.214-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « *Les modalités de fonctionnement des équipements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources* ».
- Et L.214-7 « *Le projet d'établissement et le règlement intérieur des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique, prévoient les modalités selon lesquelles ces établissements garantissent des places pour l'accueil d'enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, y compris s'agissant des bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant mentionnée au 3° de l'article L. 531-1 du code de la sécurité sociale, et répondant aux conditions de ressources fixées par voie réglementaire, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées* ».

facilitent et garantissent l'accès aux modes d'accueil de la petite enfance aux familles connaissant des difficultés particulières.

Pour répondre aux besoins d'accueil des enfants vivants dans une cellule familiale fragilisée (monoparentale, en situation de handicap, parent mineur : pour leur permettre de ne pas rompre leur parcours scolaire ou professionnel etc..) la Ville réserve à ces familles un examen spécifique de leur dossier en associant le service vie sociale ainsi que les services départementaux de la PMI.

En parallèle et de façon équitable, afin de soutenir les jeunes ménages et les femmes qui travaillent, de contribuer au développement de la mixité sociale, également recherchée par la diversification de l'habitat alpicois, la Ville attribue à ces derniers les places d'accueil régulier à temps complet (4 et 5 jours par semaine). Enfin, afin de faciliter les démarches des familles dont au moins l'un des parents recherche un emploi, la Ville propose des places d'accueil régulier entre 1 et 3 jours par semaine, évolutif en fonction de la situation familiale.

Cette volonté de mixité sociale doit permettre aux tout-petits enfants de la Ville de grandir dans un environnement favorable et profitable à tous, quel que soit le milieu social ou culturel d'origine.

La Ville entend ainsi, en permettant et facilitant la découverte de soi et des autres, promouvoir les valeurs de respect, de tolérance et de bien vivre ensemble. Sa politique porte l'ambition de créer un continuum éducatif cohérent, de la petite enfance à la jeunesse, en passant par l'enfance.

De plus, dans le cadre de l'accompagnement des jeunes dans leur scolarité, la Ville accueille, dans les structures petite enfance municipales, des stagiaires – notamment issus des classes de

3ème des collèges alpicois ou inscrits dans un parcours qualifiant auprès d'organismes de certification et d'écoles de formation aux différents métiers de la petite enfance.

La Ville recrute également chaque année des apprentis qui préparent les diplômes d'Auxiliaire de Puériculture ou CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

3-LES MODALITES D'INTEGRATION ET DE PARTICIPATION DES PARTENAIRES EXTERIEURS

Parce qu'il nous est impossible de travailler seul et isolé, l'accueil du jeune enfant nécessite la mise en œuvre de réseaux professionnels larges et variés. Il s'agit d'une organisation et d'une méthode de travail essentielles à l'accueil des enfants et de leur famille et à la réponse à leurs besoins spécifiques sur le territoire.

Le service petite enfance est notamment en étroite collaboration avec :

- Le conseil départemental par le biais de la PMI : La conseillère technique du secteur accompagne la délivrance des agréments et assure le suivi des lieux d'accueil des jeunes enfants. Dans le cadre de la mission contrôle elle accompagne la mise en conformité réglementaire des établissements et veille ainsi à l'occasion de chaque inspection à la qualité d'accueil des enfants et à leur sécurité.
- La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) : La conseillère technique en action sociale apporte un accompagnement technique et financier, notamment par le biais de la CTG (Convention territoriale globale).
- La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) : L'inspecteur est chargé de l'accompagnement, de la délivrance de l'agrément sanitaire et du contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant, notamment en matière de sécurité alimentaire.
- Les Familles : Premier partenaire du quotidien, tout au long du projet nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à l'accueil du tout petit. Les établissements d'accueil du jeune enfant apporte un lieu de soutien à la parentalité tout au long de l'accueil de l'enfant et de sa famille.
- Le Pôle Education Jeunesse et Sport (PEJS) : Le service Petite Enfance appartient au PEJS. Premier interlocuteur des familles qui souhaitent déposer un dossier de demande de place en crèche, le PEJS permet également le développement d'actions culturelles et pédagogiques transversales en associant le service Petite Enfance au Projet Educatif de Territoire (PEDT).
- Les bibliothèques municipales : Par le partenariat avec un bibliothécaire spécialisée petite enfance, la Ville permet aux tout-petits accueillis au sein des EAJE de se familiariser avec le livre, la lecture, les contes.
- La musicienne : La découverte artistique et culturelle à travers la musique se développe dans les EAJE par l'intervention pluriannuelle d'une musicienne qualifiée.
- Le service vie sociale : par un regard croisé pluridisciplinaire sur certaines situations familiales, le partenariat avec le service vie sociale permet une meilleure compréhension des situations particulières des familles et de leurs besoins.
- Les services techniques : partenaires essentiels, les agents des services techniques concourent à la sécurisation, l'entretien, la réparation et l'embellissement des lieux d'accueil du jeune enfant.
- Les organismes de formation (apprentis, stagiaires) : Former les futurs professionnels de la petite enfance est une mission majeure pour garantir l'accueil de demain. Le partenariat avec

les organismes de formation fiables et sérieux nous permet tout au long de l'année d'accueillir et de former des stagiaires et apprentis aux métiers d'accueil du jeune enfant.

4-DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2022, la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), en partenariat avec la Ville du Pecq, a lancé, à titre d'expérimentation, un service de vélos et trottinettes électriques en libre-service. Au Pecq, 44 trottinettes et 22 vélos, répartis sur 14 stations, sont ainsi mis à disposition.

Dans le même esprit, à partir de fin 2024, la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) déploie son service d'autopartage (ou location de véhicules en libre-service) sur le territoire, à titre expérimental. La commune du Pecq s'est portée volontaire pour participer avec 2 véhicules.

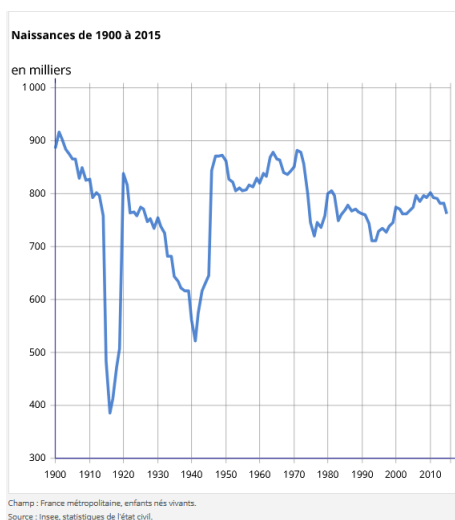
D'autre part, la limitation de l'exposition des tout-petits aux perturbateurs endocriniens fait partie d'un vaste plan européen et national. Lieu de vie des moins de trois ans, les crèches municipales s'engagent pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens et aux plastiques. Cela passe par l'achat de fournitures et d'équipements mieux adaptés et depuis fin 2022 par l'achat de vaisselle uniquement en inox et en verre, pour toutes les crèches du Pecq. La sensibilisation au gaspillage alimentaire s'initie dès le plus jeune âge par l'exemple donné par les professionnels tels que resservir à la demande plutôt que de remplir les assiettes ou encore utiliser l'eau du robinet (sanitairement contrôlée régulièrement) et recycler l'eau non consommée lors des repas, fermer les robinets etc.

II. PROJET D'ACCUEIL

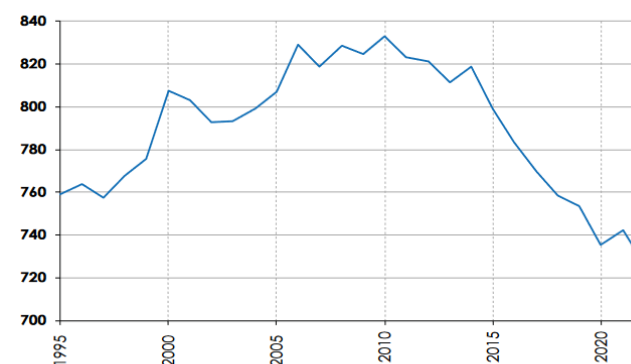
1- LES PRESTATIONS D'ACCUEIL « PETITE ENFANCE » AU PECQ

Il est constaté depuis les années 2010 un décrochage national du nombre de naissances.

En 2022, 726 000 bébés sont nés en France, soit 16 000 de moins qu'en 2021 (-2,2%), selon le rapport annuel 2023 de l'Observatoire national de la petite enfance (Onape). Au 1er janvier 2023, la France compte 2,1 millions d'enfants âgés de moins de 3 ans. Depuis 2011, en France hors Mayotte, le nombre d'enfants de moins de 3 ans a baissé de 360 000, soit -15 %.



Nombre de naissances vivantes de 1995 à 2022 (en milliers)



Source : Insee - statistiques de l'état civil.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France depuis 2014.
Lecture : en 2022, 726 000 bébés sont nés en France.

Cette diminution se traduit par une baisse du nombre de demande de places en crèches, même si une liste d'attente est toujours existante chaque année. Suite à la commission, environ 70% de réponse positive sont faites aux familles. Ce même constat est fait auprès des assistantes maternelles de la Ville.

Ces chiffres sont corroborés par les informations en libre accès de la Caisse d'Allocation Familiales des Yvelines (CAFY) : le nombre d'enfants âgés de 0 à 2 ans et dont la famille bénéficie d'au moins une prestation CAF est en diminution depuis 2011.

Les orientations de l'équipe municipale concernant le secteur Petite Enfance sont traduites quotidiennement par la responsable du service Petite Enfance et les équipes de direction des crèches sur le terrain :

➔ Répondre aux besoins des familles

- Maintenir et développer l'offre en accueil collectif
- Proposer une amplitude horaire adaptée aux besoins
- Développer les structures en Multi Accueil
- Assurer un accueil 48 semaines/an

➔ Prendre en compte les situations spécifiques

- Places d'urgence existantes dans nos structures
- Accueil des enfants porteur de handicap ou de maladie chronique

➔ **Assurer un accueil de qualité**

- Améliorer constamment la qualité d'accueil de l'enfant et favoriser son épanouissement et son développement
- Poursuivre la réflexion sur les pratiques professionnelles et les différents aspects de l'accueil
- Proposer des partenariats (bibliothèque, conteuse, spectacle)
- Poursuivre la formation des professionnelles de la Petite Enfance à travers les formations continues, les journées pédagogiques
- Accompagner aux Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Depuis début 2024 un nouveau service est créé en matière d'accompagnement à la parentalité : le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) baptisé L'Unisson. Il propose un espace de jeu libre pour les enfants de 0 à 4 ans et un lieu de parole pour les parents, autour de trois principes fondamentaux : anonymat, liberté d'accès et gratuité. Sur place, les parents peuvent échanger autour de la parentalité, poser leurs questions et partager leurs expériences avec d'autres parents. Des jeux et des livres sont mis à disposition librement, chacun organisant son temps comme il le souhaite. Deux accueillants sont toujours présents pour les familles. Formés à l'écoute, leur rôle est de mettre à l'aise parents et enfants, et de favoriser le dialogue. Le LAEP est en partie financé par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Les établissements d'accueil du jeune enfant municipaux (EAJE), le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) composent le service municipal de la Petite Enfance au sein duquel travaillent une cinquantaine d'agents, qui œuvrent quotidiennement au bien-être, à l'hygiène, à la sécurité et au bon développement physique, affectif, social et moral des tout-petits, selon le rythme propre à chacun d'entre eux et dans le respect de la vie en collectivité.

Les EAJE sont réservés aux enfants âgés de 10 semaines à l'entrée à l'école maternelle et dont les parents résident au Pecq. L'accueil est possible jusqu'à l'âge de 6 ans pour les enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, sur dérogation médicale.

Les enfants peuvent être accueillis :

- soit au sein d'une structure collective municipale
- soit au domicile d'une des 41 assistantes maternelles agréées indépendantes
- soit au sein de l'un des établissements collectifs en gestion privée implantés sur la Ville ou liés par une convention Ville

Afin de répondre aux besoins des familles et de faire face à leurs évolutions, au 1er septembre 2024, la capacité des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant s'élève à 138 places et est répartie de la façon suivante :

Crèche Collective La Fontaine

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30 - 21 berceaux

Multi-accueil L'Île aux Câlins

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 – 40 berceaux

Multi-accueil Les Dauphins

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h – 34 berceaux

Multi-accueil Saint-Exupéry

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h30 –15 berceaux

Multi-accueil Les Diablotins

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30 – 25 berceaux

Trois types d'accueil sont proposés dans les structures municipales :

L'accueil régulier

La demande d'accueil régulier s'effectue à l'accueil du Pôle Education Jeunesse et Sport. L'accueil régulier est formalisé par un contrat établi entre les parents et la collectivité, détaillant les heures et les jours qui sont réservés à l'accueil de l'enfant à temps complet ou partiel, pour une période définie.

L'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel est proposé aux familles aux cotés de l'accueil régulier : il s'agit d'heures complémentaires, en fonction des besoins de garde exceptionnels des familles et des disponibilités des structures

L'accueil d'urgence

Dans chaque établissement, une ou plusieurs places sont disponibles pour un accueil d'urgence. L'accueil d'urgence présente un caractère de dépannage sur une courte durée et permet de répondre à un besoin d'accueil qui ne peut être différé en lien avec une situation particulière : hospitalisation d'un parent, problèmes familiaux, interruption temporaire de la garde de l'enfant due à la maladie de son assistante maternelle, etc... Sa durée est limitée à 2 mois au maximum, et n'ouvre pas droit d'office à un accueil régulier par la suite.

La capacité d'accueil municipale est complétée par :

- les 41 Assistantes Maternelles indépendantes, dont l'activité est soutenue par le Relais Petite Enfance (RPE) avec 144 places
- les structures privées au nombre de 3 depuis 2023 :
 - Quartier CANADA : Micro-crèche « Baby Montessori » (12 places)
 - Quartier VIGNES BENETTES : Micro-crèche « Lovely5BB » (10 places)
 - Quartier CENTRE : Micro-crèche « Bulles de crèche » (12 places)
- Les structures privées en convention avec la Ville au nombre de 2 depuis 2023 :
 - Sur la commune de Marly le Roi : Multi-Accueil inter-entreprises et collectivité « Les petits mousquetaires » (28 places)

Sur la commune de Conflans Sainte Honorine : Crèche solidaire associative « baby-Loup » (38 places)

L'ensemble des structures municipales et assistantes maternelles permettent d'atteindre un taux global de couverture de 72.7% (sources DataCAF 2021) alors que le département des Yvelines affiche un taux de 60%.

2- LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP OU DES MALADIES CHRONIQUES

Parce qu'elle souhaite concourir à l'intégration sociale de ceux qui présentent un handicap ou sont atteints d'une maladie chronique, la Ville du Pecq – l'équipe municipale autant que l'ensemble des professionnels des structures petite enfance – considère l'accueil de ces enfants au sein des établissements d'accueil du jeune enfant comme une évidence, et une chance pour tous les enfants de la crèche. Les parents et/ou les enfants porteur d'un handicap sont prioritaires pour obtenir une place en crèche, à la condition que la nature du handicap soit compatible avec l'accueil en collectivité. C'est pourquoi, avant toute décision, une réflexion multi-partenariale, associant notamment les structures médico-sociales de soins, est menée afin de déterminer les conditions de cet accueil et leur déclinaison opérationnelle. Lorsqu'un enfant présentant un handicap ou une maladie chronique est accueilli, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est établi conjointement par la direction de la crèche qui accueille l'enfant, les parents, le médecin traitant et le Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI) des établissements d'accueil du jeune enfant du Pecq. Afin de permettre une meilleure prise en charge de tous les enfants au sein d'une unité de vie accueillant un enfant présentant un handicap et de soulager le travail de l'équipe, une place est neutralisée afin de réduire le nombre d'enfants. Selon les besoins, des réunions de concertation et de synthèse sont régulièrement organisées avec les différents partenaires qui interviennent dans la prise en charge de l'enfant afin de faire un point sur son adaptation et son intégration au sein de la structure ainsi que sur son évolution.

3- LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS

Sous la responsabilité de la responsable du service Petite Enfance, pour assurer l'accueil, le soin, le développement et le bien-être des enfants, la Ville s'entoure des compétences d'équipes pluridisciplinaires, dont les principales fonctions et missions sont les suivantes :

3.1 LES FONCTIONS TRANSVERSALES

3.1.1 LA FONCTION DE DIRECTION

La direction de l'établissement est confiée à une personne titulaire des diplômes exigés par les dispositions du code de la santé publique en vigueur :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier Puériculteur
- Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes Enfants
- Diplôme d'Etat de Psychomotricien
- Toute personne répondant aux obligations d'expérience et de qualification précisées par l'article R2324-34 du code de la santé publique

Les principales missions du directeur sont :

- L'accompagnement, conformément à un projet d'accueil, des enfants et des familles dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être.
- La gestion et l'organisation de l'établissement placé sous sa responsabilité comme de l'application du règlement de fonctionnement.
- L'encadrement, l'animation et le soutien de l'équipe.
- La coordination de l'ensemble des actions qui sont entreprises dans la crèche et l'élaboration avec son équipe du projet pédagogique.
- L'organisation des échanges d'informations entre la crèche et les familles, à titre individuel pour chaque enfant et au quotidien, comme à titre collectif et à l'occasion de rencontres associant familles et équipes.
- La gestion administrative et financière, et le suivi du matériel et des locaux.

Les Directeurs des Etablissements sont placés sous l'autorité de la responsable du service Petite Enfance. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des parents et garants avec l'équipe, de la santé, la sécurité et le bien-être physique et psychologique des enfants qui leur sont confiés.

3.1.2 LA FONCTION DE CONTINUITÉ DE DIRECTION

Le directeur peut, le cas échéant, être assisté d'un adjoint chargé de le seconder dans l'accomplissement de ses missions et qui le supplée lors de ses absences.

En l'absence du directeur, la continuité de la fonction de direction est assurée selon un protocole défini.

3.1.3 LA FONCTION DE PSYCHOLOGUE

Le psychologue contribue, en lien avec l'équipe et les parents, à la bonne adaptation des enfants et à leur épanouissement psychomoteur.

Il apporte aux équipes soutien et formation, et anime des temps d'analyses de pratiques conformément au décret en vigueur.

Il apporte aux parents écoute et orientation si besoin.

Il a une mission de prévention médico-sociale.

3.1.4 LE REFERENT SANTE ACCUEIL INCLUSIF

Les modalités de concours du « Référent Santé et Accueil inclusif » au sein des crèches s'inscrivent dans le respect des conditions précisées par l'Article R2324-39 du Code de la Santé Publique.

Pour l'exercice de ses missions, le RSAI de l'établissement, peut recevoir les familles avec leur(s) enfant(s) accueilli(s) à la crèche, à leur demande, à son initiative ou à la demande du directeur.

3.1.5 L'ACCOMPAGNANT EN SANTE DU JEUNE ENFANT

Les modalités de l'accompagnant en santé du jeune enfant au sein des crèches s'inscrivent dans le respect des conditions précisées par l'article R. 2324-40 du Code de la Santé Publique.

Il est chargé d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et de l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il travaille autant que de besoin avec les professionnels des services de PMI et tous les acteurs locaux en matière de santé et handicap et il peut, avec l'accord des parents, prendre contact avec le médecin traitant de l'enfant

3.2 LES PROFESSIONNELS INTERVENANT AUPRES DES ENFANTS

Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire constituée de professionnels titulaires des qualifications exigées par la réglementation en vigueur. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs et des actions contenues dans le projet d'établissement.

L'équipe se compose de :

3.2.1 EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS :

Placés auprès des enfants, ils garantissent le projet éducatif, transmettent ses valeurs, mènent des actions d'éducation, d'animation contribuant à l'éveil et au développement des enfants dans un projet d'équipe.

Ils font partie de l'équipe d'encadrement élargie et assurent, par délégation, la fonction de direction en cas d'absence du directeur.

3.2.2 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE :

Impliqués dans l'orientation pédagogique, ils veillent au bien-être physique et psychique des enfants dont ils ont la responsabilité, en toute sécurité.

3.2.3 AGENTS AUPRES DES ENFANTS :

Également impliqués dans l'orientation pédagogique, ils assurent des soins d'hygiène de confort, mettent en place des activités ludiques auprès des enfants en étant soutenus dans leur fonction par l'auxiliaire de puériculture et par l'éducateur.

3.2.4 APPRENTIS CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE ET AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Au sein du service petite enfance, sous la responsabilité du Directeur de la structure et accompagné du maître d'apprentissage, ils se forment à assurer l'accueil, l'hygiène et la sécurité des enfants dans le respect du projet éducatif de la structure.

3.3 L'EQUIPE TECHNIQUE

3.3.1 LES INTENDANTES, AGENTS DE SERVICE POLYVALENTS

L'agent de service polyvalent, ou intendant, a la responsabilité de l'entretien du linge, du matériel et des locaux de la crèche.

Il réceptionne, assure la mise en température et organise le service des repas (préparés au sein de la cuisine centrale des crèches par un cuisinier et un aide cuisinier).

Il respecte les normes d'hygiène en cuisine (HACCP) : procédures de manipulation et de distribution des aliments.

Il est responsable de l'entretien et de l'hygiène des locaux, du matériel et de l'entretien du linge.

Il peut assister les agents auprès des enfants de façon ponctuelle.

3.3.2 LE CUISINIER

Le cuisinier élabore et soumet au Directeur Infirmier(ère) Puériculteur(trice) de l'établissement les menus sur la base du plan alimentaire dans le respect du PNNS (Programme National Nutrition Santé), défini de façon à garantir la variété et en respectant les règles d'équilibre et de besoins alimentaires selon l'âge, les goûts et les capacités des enfants.

Pour ce faire, il est en lien avec la direction et l'équipe pédagogique.

Il assure la préparation des repas dans le respect des normes HACCP.

Il travaille sous la responsabilité du Directeur de l'Etablissement et en collaboration avec l'équipe entière.

Il peut encadrer, selon la taille de l'établissement, une ou plusieurs personnes en cuisine.

Il inscrit son activité dans le cadre du projet d'établissement qu'il contribue à faire évoluer et mobilise sa créativité afin de rendre attrayants les différents plats.

Il respecte les consignes en cas d'allergie alimentaire de certains enfants.

3.4 AUTRES

Des intervenants extérieurs peuvent ponctuellement participer à certaines animations (éveil musical, bibliothèque, conteur, etc.).

III. PROJET EDUCATIF GLOBAL

Le projet éducatif a pour objectif de définir une cohésion dans la prise en charge des enfants afin que les principes nécessaires à leur construction psychique et à leur développement soient respectés.

Cette continuité, cette sécurité et la cohérence au niveau des soins donnés aux enfants ne peut se développer que dans un environnement « suffisamment bon ».

L'environnement « suffisamment bon » se construit dans le respect de la famille, le respect de la personne de l'enfant, dans son rythme propre et l'écoute de ses besoins.

Construire cet environnement c'est :

1. ASSURER A L'ENFANT UNE SECURITE AFFECTIVE

Tout nourrisson, tout petit enfant a besoin de continuité affective, d'être entouré, enveloppé, y compris psychiquement : c'est la fonction des soins maternels décrits par D. WINNICOTT.

Des soins maternels satisfaisants, il découle l'édification chez l'enfant d'un sentiment de continuité d'être, base de la force du moi ; alors que chaque carence aboutit à une interruption de ce sentiment de continuité d'être.

En crèche, l'enfant est dépendant de plusieurs personnes pour assurer cette fonction vitale pour lui, et il appartient à l'adulte chargé « d'assurer la permanence des soins maternels, de porter plusieurs enfants dans sa tête, dans ses bras, dans son cœur, et de nouer avec chacun la relation individuelle permettant qu'il ne soit pas psychiquement seul. » (G. APPEL)

2. ETABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES PARENTS QUI FACILITE LA SEPARATION

Quand un enfant est accueilli à la crèche, les parents sont reçus pour un rendez-vous d'admission et un contrat d'accueil tenant compte des besoins de chaque famille est alors établi. Il stipule les modalités et la prise en charge individuelle de l'enfant. La Première Période d'Accueil échelonnée sera définie lors de l'entretien avec le directeur. Il s'agit de créer une triade entre l'enfant, sa famille et les professionnels de la crèche.

2.1 LA PREMIERE PERIODE D'ACCUEIL

C'est le temps nécessaire à chacun, parents, enfants, professionnels, pour faire connaissance, se rencontrer, créer des liens et se séparer en douceur.

Durant cette période la durée du temps d'accueil est progressive et se déroulera à différents moments de la journée et sur plusieurs jours.

Elle permettra que se construise, pour l'enfant et le parent, un véritable « espace transitionnel » entre le monde de la maison et le monde de la crèche, et les prémices d'une relation de confiance.

Dès le premier jour, un professionnel est présenté aux parents et à l'enfant. Il sera l'adulte de référence et le premier repère dans le lien pour celui-ci. A ce titre, il est porteur de l'histoire de l'enfant que sa famille lui a confié dès les premiers échanges. Grâce à cette relation, il pourra par la suite porter psychiquement en lui l'enfant et ses parents, assurant ainsi la continuité de son histoire.

C'est lui qui rassemble les informations, les observations, et veille à la continuité des transmissions qui concernent cet enfant entre tous les professionnels.

Chaque professionnel est responsable d'un groupe d'enfants et travaille en relais avec l'ensemble des professionnels de l'équipe.

En effet, l'accueil de l'enfant à la crèche ne se réduit pas à ce professionnel de référence, il est le fruit d'un travail d'équipe, où les compétences de chacun sont mises au service de la qualité de l'accueil de chaque enfant.

Au cours de cette Première Période d'Accueil, des échanges de plus en plus individualisés s'instaurent petit à petit. Progressivement, les parents et le professionnel proposent chacun à leur tour un soin à l'enfant : repas, change. Il doit s'instaurer entre le professionnel, l'enfant et sa famille une relation de confiance.

La première rencontre se déroulera dans un lieu intime à l'écart des autres enfants afin de préserver la qualité de cette première rencontre.

Les rencontres suivantes se dérouleront dans le lieu de vie de l'enfant. L'enfant et son parent sont alors présentés aux autres enfants et au professionnel relais puis dans un second temps aux autres adultes intervenants dans la structure.

Une fois l'intégration de l'enfant dans son lieu de vie réalisée, les transmissions du matin et du soir seront des moments privilégiés d'échanges avec les parents lors de l'accueil au quotidien.

2.2 L'ACCUEIL QUOTIDIEN

La relation ainsi entretenue avec les parents, assure à l'enfant une enveloppe sécurisante qui permet d'envisager la séparation sans trop d'inquiétude. Tous les jours, l'enfant est attendu et accueilli par un adulte disponible, attentif à la transmission familiale (état de santé, fatigue, petites anecdotes familiales...).

L'accueil individualisé, l'attention portée à l'enfant, ainsi que si nécessaire son doudou ou autre objet transitionnel, repère affectif qui fait le lien entre la maison et la crèche, aident l'enfant à s'installer dans son environnement de vie pour la journée.

Une attention particulière sera accordée aux retrouvailles ponctuant la fin de la journée, et représentant un moment favorable de transmissions et d'échanges avec les parents.

3. GARANTIR A L'ENFANT DES SOINS ADAPTES A SES BESOINS

On entend par soins tous les moments où le professionnel entretient une relation maternante directe en interaction avec l'enfant, comme le portage, les changes, le repas, ou l'endormissement. Le plaisir que l'enfant prend dans ces soins et le bien-être qui en découle est primordial et favorise la constitution d'une sécurité de base, la prise de conscience de son corps et son désir d'autonomie.

Ces soins nécessitent des gestes doux, enveloppants et respectueux des capacités de l'enfant. Ils rythment quotidiennement la journée, ils sont individualisés et adaptés à chacun. Ils constituent pour l'enfant des repères fiables et stables, gages d'une bonne continuité interne. L'enfant doit toujours être considéré comme « comprenant » et comme « sujet » à part entière, le professionnel a le « souci » de faire appel à sa participation à tout moment au cours des soins. Il lui parle, lui explique ses gestes, commente ses réactions et ce, quel que soit son âge.

Pourquoi parler au nourrisson ? En effet, le nourrisson ne comprend pas tous les mots mais il en saisit l'intention et peu à peu le sens. Il parle avec son corps, ses cris, ses vocalises. Parler rassure et reconforte l'enfant, le stimule, l'encourage à communiquer, éveille en lui le plaisir d'émettre des sons, puis le désir de parler.

Les soins sont donnés dans un ordre qui donne à chaque enfant un tour. Cela l'aide à anticiper et à attendre, sachant qu'il aura lui aussi son moment privilégié, il peut ainsi vaquer tranquillement à ses occupations.

3.1 LE REPAS : MOMENT CONVIVIAL D'ÉCHANGES ET MOMENT DE PLAISIR

Les repas sont des moments qui rythment la vie de l'enfant à la crèche, ils sont repérés et attendus.

Pour les bébés les biberons sont donnés par le professionnel référent ou le professionnel relais à la demande de chacun, selon son propre rythme, dans les bras ; puis progressivement de façon plus autonome en tenant compte de son développement. L'enfant doit pouvoir anticiper sans être surpris : un tour de rôle lui sera proposé en fonction de ses besoins et son rythme de sommeil.

Avec l'introduction de l'alimentation diversifiée, la cuillère est proposée progressivement. L'observation des réactions de l'enfant à ces nouveaux goûts guide l'adulte pour moduler ses propositions.

Quand l'enfant manifeste le désir de se mettre à table et de faire seul, il peut alors toucher les aliments (expérimentation nécessaire à ce stade-là) pour enfin manger seul, et plus tard selon ses aptitudes et ses dispositions avec un ou plusieurs autres enfants.

Il s'agit de donner la priorité au repas comme temps d'échange. C'est le repas comme construction relationnelle qui est privilégié.

Nous pouvons observer qu'un enfant qui est en sécurité de lien, occupé dans une activité qu'il a investie, peut normalement attendre, et ce d'autant plus que le professionnel a apprécié les besoins et donné à chacun un tour de rôle correspondant.

Atabler trop tôt plusieurs enfants ensemble, et ce dès qu'ils possèdent une certaine autonomie, peut favoriser des phénomènes de groupe que le professionnel aura alors des difficultés à canaliser, à penser et à interpréter. Dans ces conditions, les repas deviennent

parfois bruyants et source de déplaisir pour tous et quelquefois abrégés si on n’y prend pas garde.

Pouvoir réfléchir à tout ce qui se joue, se construit pour l’enfant autour de la nourriture, autour de ce mode oral qui constitue sa première approche du monde, est indispensable.

Le repas est également le moment privilégié de la verbalisation, pour passer « de la bouche pleine du sein à la bouche pleine de mots ». Cela s’effectue au départ à travers une relation la plus individualisée possible. Le lien à l’enfant doit être fortement investi.

Petit à petit, l’enfant intériorise ainsi de bonnes expériences, il peut alors partager, déjeuner et goûter avec un ou plusieurs autres enfants aussi autonomes que lui.

Dans ces conditions, le repas devient aussi un moment de socialisation, de plaisir partagé avec l’adulte, d’échanges avec tous, de découvertes... et d’apprentissage du goût.

Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale des crèches par un cuisinier et livrés en liaison froide. Les menus sont équilibrés et réalisés sur la base des recommandations du Groupement d’Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN) et de la construction d’un plan alimentaire élaboré par un Infirmier Puériculteur.

Les régimes pour raisons médicales sont bien sur respectés, dans le cadre de la mise en place d’un Projet d’Accueil Individualisé (PAI).

3.2 LE CHANGE DE LA COUCHE DE L’ENFANT : ELEMENT IMPORTANT DU CONFORT ET DU BIEN-ETRE

Le change est un temps de communication et d’échanges individualisés et privilégiés. C’est la seule situation où il ne partage pas le professionnel avec les autres enfants. C’est un moment de partage de l’intimité, de « fragilité » car l’enfant est nu. L’enfant sera prévenu avant le change ou autre intervention sur son corps. Le professionnel lui explique ses gestes, le fait participer et découvrir son corps en lui nommant les parties. Il est important de reconnaître au bébé la liberté de se mouvoir dans la relation au soin. La salle de change est conçue de manière à protéger l’enfant du groupe et respecter son intimité.

Progressivement l’acquisition de la propreté se fait dans le respect de la maturation physiologique (maitrise des sphincters) et psychologique (l’enfant doit être prêt).

L’acquisition du pot ou des toilettes se fait d’une manière progressive en concertation avec les parents.

3.3 LE SOMMEIL, LE REPOS : UN TEMPS INDISPENSABLE A L’EQUILIBRE DE L’ENFANT

Pour récupérer de la fatigue, de l’agitation, mais aussi pour grandir, les temps de sommeil doivent être favorisés pour permettre à l’enfant de se ressourcer. Dès les premiers signes observés (bâillements, pleurs, excitation...), l’adulte propose à l’enfant un moment de repos. Dans son lit, ou dans un lieu qui convient à l’enfant, repéré et toujours positionné à la même place, il retrouve son doudou, sa peluche... L’enfant s’endormira plus facilement s’il se sent

en sécurité, entouré de ses propres objets. Le rôle de l'adulte sera de l'aider à trouver un rituel d'endormissement qui lui convienne.

A son réveil, l'enfant sera levé dès qu'il en manifestera le désir, l'important étant de toujours respecter le rythme de sommeil et d'éveil de chacun, notamment chez les enfants entre 12 et 24 mois qui ont encore besoin de repos le matin et/ ou en fin d'après-midi.

Des lits bas permettent aux enfants de se lever seuls (favorisant ainsi leur autonomie) mais aussi de pouvoir, une fois levés se livrer à leur guise à des activités ludiques.

4. FAVORISER L'EVEIL DE L'ENFANT, SON AUTONOMIE EN S'APPUYANT SUR SES RESSOURCES PERSONNELLES, SES COMPETENCES ET SES CAPACITES

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. » J. EPSTEIN

Le jeu occupe une place primordiale dans le développement de l'enfant. Le jeu nourrit sans arrêt le développement de la même façon que le développement nourrit sans arrêt le jeu. C'est une activité naturelle et spontanée, l'enfant bien portant, en sécurité de lien, se montre actif, autonome et sûr de lui. Il peut expérimenter ses capacités et ses limites à travers les jeux et les matériaux qui lui sont proposés, mais aussi le plaisir à jouer et se laisser aller à la créativité.

L'activité est toujours proposée mais jamais imposée ni dirigée, elle peut quelque fois être accompagnée. Elle est toujours soutenue et encouragée par l'adulte qui n'interfère pas de façon directe sauf si l'enfant est en difficulté (danger ou situation conflictuelle).

L'adulte s'appuie sur les ressources personnelles et les compétences de l'enfant, et permet à l'enfant d'être actif et acteur de son jeu. Par ses propositions et du matériel adapté, l'adulte respecte l'enfant dans son développement (là où il en est), dans son rythme et dans ses capacités.

Le professionnel accompagne l'enfant dans ses acquisitions motrices mais ne devance pas certaines postures (par ex : position assise, marche, ...).

4.1 LE TOUT PETIT ENFANT : LES PROPOSITIONS D'EVEIL

Souvent nous pouvons avoir l'impression que le nourrisson ne joue pas, semble s'ennuyer et alors très souvent lui sont proposés des jouets pour le stimuler, l'intéresser. Nous ressentons le besoin de l'occuper. Or, à moins qu'il ne sollicite l'adulte, le bébé peut s'occuper seul de multiples manières qui, toutes, favorisent sa créativité. Il peut se laisser aller à des rêveries ou jouer avec des parties de son corps (mains, pieds, ...).

Pour ce faire, il est nécessaire de respecter un périmètre physique autour de lui qui lui permette de se mouvoir et d'évoluer en toute liberté, de lui présenter des jouets suffisamment attirants et diversifiés dans leurs formes, leurs couleurs, et de les renouveler quand son attention se relâche.

Nous proposons aux plus jeunes des jeux d'éveil développant la préhension, et l'intelligence sensori-motrice (hochets souples et rigides, articulés, de formes et de tailles variées...) Ces objets sont de différentes densités (mou, durs), de différentes formes, de différentes matières et de sonorités variées. Les objets sont placés à bonne distance, ni trop loin, ni trop près, et ils seront sélectionnés suivant les capacités de l'enfant.

Pour les plus grands, avec le développement de la pince fine, de la station assise et de la motricité, d'autres objets sont mis à disposition (bassine, balle, seau, grelots et autres jouets divers à empiler, à encastrier, à rouler, à tirer). Ils peuvent ainsi faire passer l'objet d'une main à une autre, les secouer pour faire du bruit, s'exercer aux premiers lancers, aux transvasements, ébaucher les gestes d'empiler ou d'emboîter.

LA MOTRICITE LIBRE

Ce concept a été développé par la pédiatre Emmi PICKLER, responsable de la pouponnière LOCZY au début des années 1950. Il consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner, en favorisant un environnement sécurisé. L'un des grands principes est ne pas installer l'enfant dans une position qu'il ne peut pas prendre par lui-même. Les crèches s'inspirent de sa pédagogie.

L'ITINERANCE LUDIQUE OU LA LIBRE CIRCULATION

L'itinérance ludique est une pédagogie mise en place par Laurence Rameau, issue des enseignements de tous les grands pédagogues et des neurosciences. Le but de l'itinérance ludique est donc de trouver une pédagogie valable pour tous les enfants de la crèche. Elle s'articule autour de quatre grands principes :

- la libre circulation des enfants dans la crèche : En fonction de l'architecture et des contraintes de la crèche, les équipes vont faire en sorte que les enfants circulent autant que possible comme ils le veulent à l'intérieur de cette unité. On laisse les portes ouvertes, en continu ou à certains moments, et on leur permet d'aller voir ce qu'il se passe de l'autre côté. « Les enfants ont leur repères : l'endroit où ils mangent, où ils dorment. Cela suffit. Et quand ils se promènent, ils vont rencontrer des enfants qui n'ont pas le même âge qu'eux, qui ont un stade de développement différent », et c'est là tout l'intérêt.
- la création d'univers ludiques : L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle « d'univers ludiques » valables pour des enfants de tous les âges. Ils sont en effet à l'âge de la découverte des objets et n'ont pas de représentation du monde.
- le fait que l'enfant soit auteur de son jeu : Grâce aux différents objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire. Certains vont explorer la texture du carton, d'autres vont faire l'expérience du

contenu et contenant en entrant dedans et en en sortant ; d'autres encore vont en faire une voiture ou une maison.

- l'accompagnement des enfants pour étayer leurs apprentissages : les professionnels accompagnent par leur regards, leurs paroles, leurs gestes, leur présence, chacun des enfants qui se sentira porté et pourra aller de l'avant dans ses découvertes.

-

« De cette manière, on répond aux attentes de toutes les tranches d'âge ».

CE QUI FAVORISE LE JEU :

UN ESPACE CONTENANT ET SECURISANT

Les plus jeunes peuvent évoluer librement au sol sur des tapis sans être envahis par la proximité trop forte d'autres enfants grâce à la présence contenant du professionnel. Nous évitons ainsi aux bébés des déplacements anxiogènes à cet âge. Cet espace est son premier terrain de jeu où il peut partir à la découverte de son corps en s'appuyant sur l'éveil progressif de ses sens.

UNE DISPONIBILITE RELATIONNELLE

Un adulte repère est disponible psychiquement et physiquement pour l'enfant en étant le plus souvent au sol à ses côtés.

Les enfants jouent dans des espaces « éclairés » par le regard bienveillant de « l'adulte phare ».

Il favorise la proximité corporelle entre l'enfant et lui à travers des jeux de contacts ou d'une mélodie (lui parler, lui raconter des histoires, lui chanter des berceuses, des comptines...).

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, d'autres jeux relationnels sont initiés : jeux de nourrice (5 mois), marionnettes à doigts, jeux de coucou...

4.2 L'ENFANT QUI GRANDIT : LES PROPOSITIONS D'EVEIL

Au fur et à mesure du développement de l'enfant, nous serons attentifs à lui proposer un environnement dans lequel celui-ci puisse expérimenter ses capacités motrices. Il découvre ainsi, en parallèle de ses acquisitions, le corps de l'autre. C'est l'âge où l'enfant mord, pousse ; expériences nécessaires de l'agressivité. Toutefois, il ne peut découvrir son autonomie et aller de l'avant que s'il se sent porté, regardé, sécurisé. Il a encore besoin d'un maternage suffisant, de savoir qu'il pourra retrouver les bras du professionnel comme au temps où il était bébé - autrement dit, que l'adulte puisse accepter ses régressions temporaires (marche à quatre pattes, reprise du biberon...).

Selon ses compétences et en s'appuyant sur ses ressources personnelles, il pourra se diriger vers des activités pédagogiques et d'éveil, univers ludiques, qui seront proposées à l'enfant, parallèlement aux jeux libres mis à sa disposition dans la salle. Ces univers ont pour objectif :

- D'élargir son champ d'expériences
- D'offrir un éventail de relations sociales
- De rompre la monotonie quotidienne en sortant pour un temps de la vie de groupe

Ces activités permettent à l'enfant de passer d'un rôle passif où il subit la vie de groupe à un rôle actif au sein d'un petit groupe.

Les enfants peuvent vivre des expériences d'autonomie et des expériences de pré apprentissages ludiques grâce à un matériel choisi et adapté, qui contribue à développer leurs capacités cognitives.

En s'exerçant aux côtés des autres enfants, il s'initie aux expériences de partage et de socialisation. Il pourra compter sur l'approbation des professionnels pour conquérir estime de soi et autonomie.

Le matériel à disposition de l'enfant est installé de manière adéquate avec du petit mobilier qui permet de constituer différents univers : théâtre, gymnase, laboratoire etc mais aussi à chaque instant un espace confortable avec des coussins, pour ceux qui ont besoin d'être en retrait ou au calme. Les temps de jeux permettent à l'enfant d'exprimer sa créativité, au sein d'un espace rassurant et de stimuler son imaginaire.

Nous préconisons également de structurer la journée par des rituels : fondamentalement rassurants, les rituels permettent à l'enfant de saisir l'espace-temps et d'anticiper les différents moments de la journée.

Par exemple :

- temps d'échange le matin, temps du bonjour
- temps des comptines et chansons, lavage des mains avant le repas
- temps calme d'histoires et de chanson avant le gouter.

DES UNIVERS VARIÉS FAVORISANT L'ÉVEIL DE L'ENFANT

En complément du jeu libre, l'équipe propose des univers accompagnés créant de nouvelles occasions d'expérimentations. Ces activités sont variées et font appel à des zones de sensibilité différentes chez l'enfant. Elles sont proposées mais jamais imposées à l'enfant.

L'accueil des enfants en collectivité donne de multiples occasions de découvertes à travers le partage du quotidien. En effet, pour de jeunes enfants des actes quotidiens comme se laver les mains, mais aussi retirer ses chaussettes, s'essuyer la bouche, se servir de l'eau, etc.... sont des occasions de plaisir et d'expérience à part entière.

Nous valorisons ces temps dans le développement de l'enfant, pour affirmer son estime de soi et son autonomie. L'espace est organisé de manière cohérente, permettant aux enfants d'alterner leur choix et de rythmer la journée.

4.3 L'ESPACE EXTERIEUR

Nous accordons une grande importance à l'investissement de l'espace extérieur par les enfants. Partout où cela est possible, un espace extérieur est dédié aux enfants à la fois sous forme d'espace de jeux et de jardin. Un temps quotidien doit, à chaque fois que cela est possible, être réservé pour les sorties à l'extérieur.

Le contact direct avec la nature (vent, pluie, neige, herbe, flaque d'eau, terre, feuille, fleurs etc) est indispensable à l'être humain. L'utilisation de matériaux naturels variés favorise les 5 sens et développe la créativité propre à chaque enfant. Selon Emilia REGGIO, « la nature devient support aux « cent langages » de l'enfant » Il s'agit de favoriser ainsi une pédagogie de la nature (découverte de la faune et la flore ...) et par la nature (par exemple découverte des couleurs au contact de la nature). Le lieu de vie des enfants et les propositions qui lui sont faites doivent permettre de « sentir » au quotidien ce qui se passe dans l'environnement naturel immédiat : changements météorologiques, de lumières, rythmes de la journée et des saisons, pousse des végétaux etc.

Les espaces extérieurs sont aménagés pour répondre aux besoins de nature des enfants (espace de pleine terre, en herbe naturelle), aux besoins de motricité (structure motrice, vélos, trottinettes, bascules, ballons, poussettes, voitures,) sans oublier les activités sur table ou au sol : tout ce qui se fait à l'intérieur peut se faire à l'extérieur.

LE JARDIN PEDAGOGIQUE

Jean-Ovide DECROLY, médecin pédagogue, a mis en évidence que « *la première éducation se réalise le plus complètement dans la nature, qui éveille la curiosité de l'enfant par sa variété prodigieuse, ses rythme saisonniers, et sa poésie* »

Des temps d'activités destinés à sensibiliser les enfants à la nature peuvent s'articuler, en fonction du projet de la crèche, autour d'un potager pédagogique suscitant les sens.

Ces activités permettent de planter des végétaux comme par exemple des fleurs pour le printemps, des herbes aromatiques (ciboulette, persil, etc..) voire des légumes (tomates, radis) que les enfants connaissent au préalable à travers les repas pris à la crèche.

Le jardin est un terrain de jeux à part entière. Il favorise :

- **les repères spatio-temporels**

Le jardin changeant au rythme des saisons, les enfants peuvent se repérer tout au long de l'année avec des éléments concrets (la plante ou les arbres poussent, changent de couleurs, de forme puis fanent pour se renouveler au printemps).

- **les apprentissages**

Le jardinage au quotidien permet aux enfants d'apprendre l'attente, le temps différé au rythme de la nature. La plante demande patience et soins pour s'épanouir.

- **Les temps d'expression**

Axe le projet sur les espaces extérieurs et le jardin donne l'occasion à l'enfant de se sentir plus libre dehors. L'enfant peut se dépenser à sa guise (bouger, crier, grimper...) mais aussi se relaxer (une bonne respiration à l'air libre, s'allonger dans l'herbe, regarder les insectes, les papillons)

LA SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

Les professionnels et enfants sont sensibilisés aux enjeux environnementaux et incités à adopter les "bons gestes" : couper l'eau, éteindre la lumière, trier les déchets.

La réduction des déchets, le recyclage, la réutilisation sont inclus autant que possible dans les propositions pédagogiques.

4.4 L'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL

Cet axe de développement et d'accompagnement des jeunes enfants au sein des structures d'accueil est éloigné d'un mode scolaire d'apprentissage : il s'agit de se saisir de tout moment de vie quotidienne pour faire entrer la culture, l'art et la nature, pour favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement du jeune enfant.

L'éveil artistique et culturel participe au développement de l'enfant grâce à sa capacité d'écoute, d'imagination et de créativité.

Mais pas que ! L'enfant découvre ses émotions, le monde qui l'entoure, et il se découvre lui-même !

Une activité culturelle ou artistique, c'est avant tout un moment de partage, où on entre en contact avec l'autre, on ressent une émotion, on exprime son goût et/ou son opinion.

Chanter, lire des livres, des poèmes, danser, peindre, dessiner, photographier, filmer, visiter, rencontrer, mimer, spectacle vivant, art du cirque, créer un potager, ferme pédagogique tout autant que manger, dormir, bouger, toucher, caresser, babiller

- pour rire, jouer, réfléchir, pleurer, parler, lier, délier, cultiver notre être vivant
- pour découvrir, imaginer, penser, vivre
- pour habiter et représenter le monde
- pour lire le monde, et donner sens avec tous ses sens
- pour cultiver le lien à soi et aux autres

4.5 L'IMPORTANCE DONNÉE A L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

Des petites filles qui s'amuse sur des mini motos ou qui jouent au garage, pendant que les garçons jouent à la poupée ou à la dînette ?

Les stéréotypes de genre sont bien ancrés dans les comportements et dans la société. Et ce, dès l'âge de la crèche.

Et pourtant les neurosciences le confirment, il y a peu de déterminisme biologique dans cette affaire de genre : peu d'inné et beaucoup d'acquis. Comment lutter, le plus tôt possible, contre les stéréotypes ?

Les professionnels de la petite enfance que nous sommes sont convaincus du rôle que nous avons à jouer pour faire changer les mentalités et conscientiser la notion d'égalité homme-femme dès la petite enfance.

Pour éviter que les comportements sexistes ne perdurent à l'âge adulte, nous multiplions les initiatives internes visant à sensibiliser et former les professionnels pour les amener à avoir les mêmes attitudes envers les garçons et les filles.

L'objectif : mieux observer et repérer ces inégalités entre filles et garçons dans les crèches, proposer des temps de réflexion sur le sujet, favoriser le respect de l'autre et le vivre-ensemble, et élargir le champ des possibles des enfants en devenir.

Jeux, émotions, que faut-il changer ? La posture des professionnels face aux enfants, aux jeux qu'ils proposent et à la manière dont ils vont leur dire de se comporter est un axe de travail au quotidien et qui doit se pérenniser dans le temps pour espérer une évolution favorable des mentalités face à cette question sociétale de l'égalité entre les genres.

5. SOUTENIR L'ENFANT DANS LA RECONNAISSANCE DE SES EMOTIONS, DE SES INTERETS ET DE SES DESIRS

Par le travail d'observation, le professionnel en charge de l'enfant tente de comprendre les manifestations de celui-ci à travers son langage corporel, son tonus, ses mimiques, ses cris ou pleurs. Il adapte ou réadapte ses réponses en conséquence, tout en respectant l'enfant dans son corps.

Il lui permet de progresser à son rythme, sans devancer les apprentissages. Il lui donne le temps et lui fait des propositions qui correspondent à ses capacités.

Il commente les plaisirs de l'enfant ou ses déplaisirs, ainsi que ses intérêts. Il met en mots et partage ce que l'enfant exprime.

Il repère l'expression de ses malaises, ses troubles somatiques (sommeil, alimentation ou autre) et du comportement (enfant agressif, hyperactif, en retrait, réservé.).

Comme le dit la psychologue Anne BACUS « *les sentiments des enfants ont le droit d'être exprimés et doivent être respectés* », y compris la colère.

Plutôt que de réprimer les expressions émotionnelles des enfants, qui à cet âge représentent 90% de ses moyens d'expressions, le professionnel encouragera l'enfant à poser des mots ou les posera pour lui s'il n'est pas en capacité de le faire. Au besoin, quand l'émotion exprimée est incompatible avec la vie en collectivité, ou le respect de l'autre, il distinguera entre le droit à l'émotion et le respect des règles : « *je comprends que tu sois en colère mais cela ne te donne pas le droit de taper, frapper ou mordre. Cela est interdit* »

Être en empathie avec un enfant, c'est pour l'adulte apprendre à trouver une juste distance et une juste proximité.

6. INTRODUIRE LA VIE EN GROUPE ET LA SOCIALISATION

Au cours des étapes de son développement, il est nécessaire que l'adulte réponde de façon adéquate aux besoins physiques et psychiques de l'enfant qui, ainsi satisfaits, le sécurisent, lui donnent des repères fiables, lui permettent de grandir et de s'ouvrir au monde. Ceci est d'autant plus indispensable qu'en collectivité l'enfant est très tôt confronté à une vie en groupe.

Chaque adulte donne à l'enfant une place spécifique dans le groupe à la fois matérielle (à table, son lit, son casier, ses affaires) mais aussi symbolique (tour de rôle, adulte repère).

Au fur et à mesure qu'il grandit il acquiert une « base psychique », l'enfant développe sa personnalité, son « je », en passant par des phases d'opposition à l'adulte, de transgression qui lui sont nécessaires pour progresser.

L'adulte pose alors des limites, claires et précises, ainsi que des règles. Petit à petit, l'enfant, dont l'autonomie est encouragée au sein de ces règles précises, se confronte peu à peu à la réalité et à la loi. Il acquiert ainsi progressivement les notions de respect de l'autre.

A travers les interactions de groupe, et des jeux à règle simple, des ébauches de socialisation vont se constituer progressivement dans un va et vient entre l'enfant considéré comme un sujet individuel, et l'enfant dans le groupe.

7. ASSOCIER LES PARENTS A LA VIE EN CRECHE

Un projet qui favorise la continuité entre la vie familiale et l'accueil collectif

Accueillir un enfant, c'est accueillir ses parents porteurs d'un projet pour lui, porteurs de valeurs, d'une histoire qu'il nous faut pouvoir comprendre. C'est les reconnaître en tant qu'acteurs dans l'éducation de leurs enfants et s'appuyer sur leurs compétences. Il s'agit pour l'équipe de construire une relation de confiance mutuelle dans l'intérêt de l'enfant. Cette co-éducation se tisse au fil des jours dans une continuité d'attention, de soins entre la maison et la crèche. Elle se situe dans la complémentarité, le respect mutuel et la reconnaissance de l'autre dans sa culture et sa manière de vivre.

Pour favoriser la continuité entre la vie familiale et l'accueil collectif, différents moyens peuvent être mis en œuvre par les équipes.

Créer une relation de confiance par :

- La possibilité offerte aux parents de rester avec les enfants dans l'unité de vie
- Des transmissions quotidiennes valorisées

Favoriser l'ouverture de la crèche aux parents et leur participation autour :

- D'évènements et d'animations ponctuelles
- Des animations d'ateliers ou participation à des « spectacles » par les parents
- Du jardin pédagogique : les parents peuvent s'impliquer en participant aux activités de jardinage ou aux ateliers culinaires avec les enfants

Développer la communication pour renforcer le lien entre la crèche et la maison avec comme supports :

- Un album photo confectionné par les parents
- Des panneaux photos pour partager des temps forts avec les parents
- Des informations détaillées pour les parents dans le hall d'accueil

Accompagner la parentalité grâce à :

- L'organisation de réunions thématiques
- La mise en place d'une organisation permettant de poursuivre l'allaitement maternel
- La présence du psychologue de la crèche : il se tient à disposition des parents pour les accompagner dans leur fonction parentale et les aiguiller si nécessaire vers un réseau partenaire
- L'information de l'existence du Lieu d'Accueil Enfant Parent
- La participation à la Fête de la Petite Enfance, début octobre, afin de favoriser le lien entre les familles

8. ACCOMPAGNER LES EQUIPES

La recherche de la qualité de l'accueil réservé à l'enfant et à sa famille est une préoccupation majeure et de chaque instant.

Pour accompagner les équipes dans cette recherche constante de qualité, un travail de réflexion est mis en place dans toutes les crèches de la Ville à travers des réunions institutionnelles et un accompagnement qui se déclinent sous plusieurs formes tout au long de l'année :

Des réunions dites « de sections » : Réunissant le personnel de chaque groupe, elles sont organisées de façon récurrentes pour faire le point sur le quotidien et les points de dysfonctionnements et d'amélioration. Ces réunions sont animées par les directeurs et/ou les éducateurs de jeunes enfants.

Des réunions de formation traitant de thèmes divers en fonction des projets de la crèche et/ou des besoins identifiés.

Des réunions d'organisation et de coordination du travail

Ces réunions ont pour objectifs :

- De comprendre ou d'apprendre les points forts mais aussi les éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant
- D'évaluer et d'ajuster les propositions qui lui sont faites afin de répondre au mieux à ses besoins
- D'améliorer l'organisation de certains moments de la journée (l'accueil, les repas, etc...)
- D'observer les interactions entre enfants, l'analyse des niveaux de jeu ou tester une nouvelle activité, un nouveau jeu...
- D'organiser, repenser, réajuster l'aménagement de l'espace

Des journées pédagogiques

Au nombre de trois par an, elles sont programmées au cours du 1^{er} trimestre calendaire, au cours du 2^e trimestre calendaire et à la réouverture des crèches après la fermeture estivale.

Elles sont indispensables car elles réunissent l'ensemble des équipes.

Elles s'organisent autour de thèmes précis et permettent de réfléchir à l'amélioration et à la cohérence des pratiques.

Elles sont aussi l'occasion de lancer de nouveaux projets et de favoriser la cohésion et la cohérence des équipes petite enfance.

Le travail d'observation

L'observation est un outil fondamental pour les professionnels de la petite enfance.

Elle permet de se mettre à distance et d'étudier avec soin les besoins spécifiques de chaque enfant du groupe.

L'accompagnement par le psychologue, le RSAI et l'accompagnant en santé

Le RSAI des crèches, le psychologue et l'accompagnant en santé mènent des actions d'accompagnement, d'éducation et de formation auprès des équipes.

Ils sont là également pour soutenir les équipes et réfléchir ensemble sur la réponse à apporter aux enfants pour garantir une qualité d'accueil au quotidien.

En plus des temps de réunions récurrents, chaque professionnel bénéficie a minima de 6h d'analyses de pratiques par an, animées en petit groupe, par le psychologue en dehors de heures d'ouverture de la crèche.

IV. PROJET PEDAGOGIQUE DU MULTI ACCUEIL L'ILE AUX CALINS

L'accueil en crèche doit permettre à l'enfant de s'épanouir, de s'exprimer, de communiquer et d'acquérir une certaine autonomie et certaines compétences mais aussi de côtoyer d'autres enfants dans un univers sécurisant et épanouissant.

La posture bienveillante et patiente du professionnel est déterminante pour accompagner l'enfant dans toutes ses expérimentations vécues.

Depuis 2024 nous avons fait le choix de proposer à l'enfant un espace totalement ouvert qui lui offre un large éventail d'expériences et de découvertes. Il explore à son rythme, selon ses envies et ses compétences. La curiosité naturelle de l'enfant doit pouvoir s'exercer librement. Comme l'explique Maria Montessori, médecin et pédagogue, cela permet de satisfaire le besoin de liberté et de choix de l'enfant. Il vit une période d'émancipation pendant laquelle il exerce son autonomie, prend le contrôle de son espace, du matériel proposé.

Pour ces diverses raisons, depuis 2024 nous avons gommé la notion d'âge et transformé les sections d'âge existantes en univers d'explorations.

Nous nous sommes librement inspirés des principes de l'itinérance ludique développé par Laurence Rameau, infirmière puéricultrice spécialiste de la petite enfance.

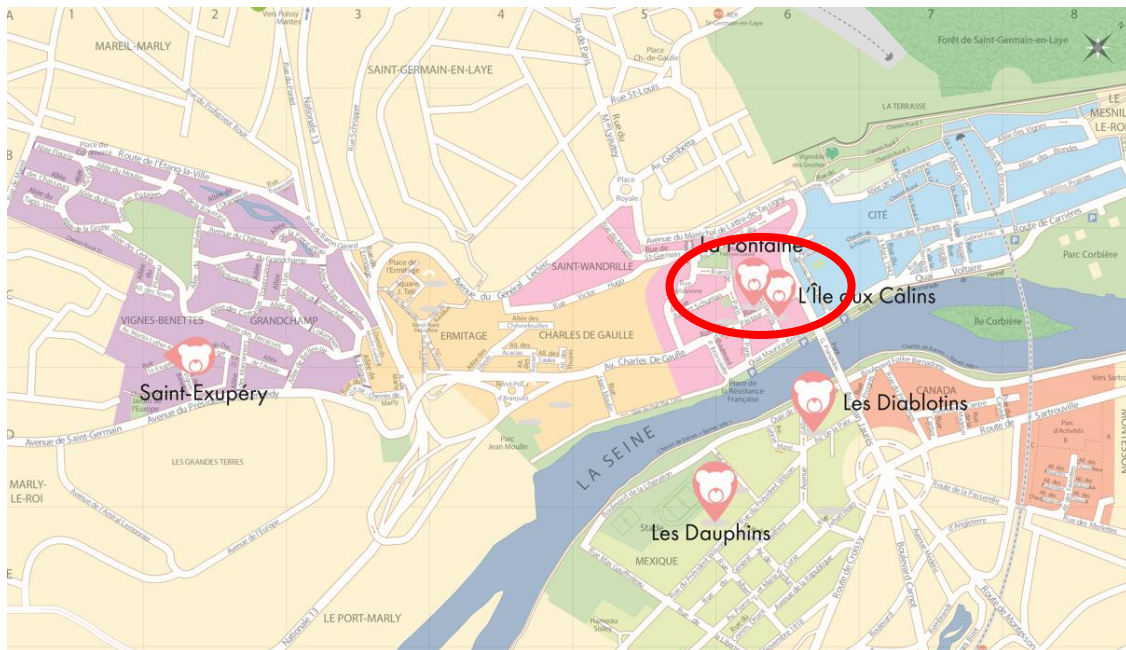
Nous avons à cœur de répondre aux besoins des enfants qui sont : la liberté, l'attachement, l'exploration, l'apprentissage et le plaisir, tous indispensables pour grandir sereinement.

Nous souhaitons que les enfants accueillis profitent de ce temps de la petite enfance si précieux avant d'aborder l'école et qu'ils acquièrent aussi une bonne et solide estime d'eux même.

1. PRESENTATION DE LA CRECHE

1.1 LOCALISATION

La crèche se situe dans le quartier Saint Wandrille, à proximité immédiate de la Mairie. La cadre d'implantation est en centre-ville, proche de la Seine et au sein d'un parc municipal public.



1.2 OUVERTURE DE LA CRECHE

La crèche, qui se situe dans les bâtiments d'une ancienne école de filles, a été inaugurée le 30 Octobre 2003.

1.3 LES ETABLISSEMENTS ET RESSOURCES A PROXIMITE

La crèche se situe dans le parc de la Mairie, ce qui la rend particulièrement identifiée et demandée par les familles.

Par ailleurs, différents établissements se trouvent à moins de 200m de la crèche :

- L'école maternelle Centre
- L'école élémentaire Claude Erignan
- Le centre de loisirs périscolaire maternel Les P'tits Lutins
- Le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP) l'Unisson
- Le Multi-accueil La Fontaine
- La Mairie

Cette position centrale permet aux familles de fratries de grouper les lieux d'accueil de leurs enfants et de trouver les ressources nécessaires pour leur équilibre vie professionnelle, vie familiale, vie personnelle.

1.4 PRESENTATION DES LOCAUX

1.4.1 LES LOCAUX TECHNIQUES

Les locaux techniques se situent principalement aux sous-sols. Ils comptent :

- 1 buanderie
- 1 lingerie
- 1 réserve de stockage
- 1 réserve pédagogique
- 1 monte-charge
- 1 local vestiaire doté de sanitaires
- 1 salle de repos

Les autres espaces du sous-sol sont dévolus aux services techniques et jardiniers de la Ville.



Au RDC, après les espaces dévolus aux enfants, se trouve également l'office de réchauffage, la salle de plonge ainsi que la biberonnerie et un local ménage.

1.4.2 LES ESPACES EXTERIEURS

La crèche est dotée d'un vaste jardin paysager composé de 2 espaces distincts communicants.

Une partie est revêtue d'un sol souple sécurisé tandis que l'autre partie comporte un chemin carrossable bordé de zones d'herbe et doté de beaux arbres qui apportent de la fraîcheur et de l'ombre l'été ainsi que de belles feuilles à l'automne. Les enfants suivent ainsi le rythme de la nature.

Un cabanon de jardin permet le rangement des matériels d'extérieur.

Une structure motrice ainsi qu'une maisonnette, toutes deux amovibles, terminent l'aménagement du jardin.

Un projet d'utilisation des espaces extérieurs nommé « projet dedans/dehors » permet une réflexion permanente autour de l'usage de ces espaces, tout au long de l'année.

Les parents sont sensibilisés dès leur premier rdv à la crèche, puis lors d'échanges collectifs ou individuels. Ils sont sollicités pour apporter des bottes et une combinaison de pluie. A l'inverse, quand le temps est plus doux et le soleil présent, ils sont sollicités pour apporter chapeau, crème solaire, lunettes de soleil et même maillot de bain ou couche aquatique. Les enfants s'ils le souhaitent peuvent marcher pieds nus, lorsque la météo le permet. De son côté, la crèche a également investi dans des combinaisons de pluie.

Les limites et règles posées à l'intérieur du fait de l'architecture, de la présence de meubles et de la surface sont beaucoup moins nombreuses à l'extérieur, ce qui permet une motricité beaucoup plus libre et une prise de risque plus importante bien que toujours mesurée. Le plein air favorise le développement sensori-moteur de l'enfant, la créativité de l'enfant et son imaginaire, ainsi que le renfort de l'immunité.

Les enfants sont d'autant plus auteurs de leur jeu car ils sont moins influencés par du matériel proposé par les adultes. Ils s'émerveillent d'une feuille, d'un bâton, des petits insectes sur les troncs. Le jardin peut être un lieu où l'adulte sensibilise l'enfant à la nature, en observant ensemble les vers de terre, les escargots etc.

Tous les sens sont en éveil :

- La vue : les enfants repèrent les avions, les oiseaux dans le ciel etc.
- L'ouïe : avec les bruits de la rue, les oiseaux etc.
- Le toucher : caresse de l'herbe, rugosité du tronc d'arbre, humidité des flaques d'eau, le froid de la neige etc.
- L'odorat : les odeurs de printemps, ou d'automne sont bien différentes au jardin
- Le goût : parfois la terre dans la bouche a un drôle de goût pas toujours agréable pour certains, mais pas pour tous

1.4.3 LES UNITES DE VIE

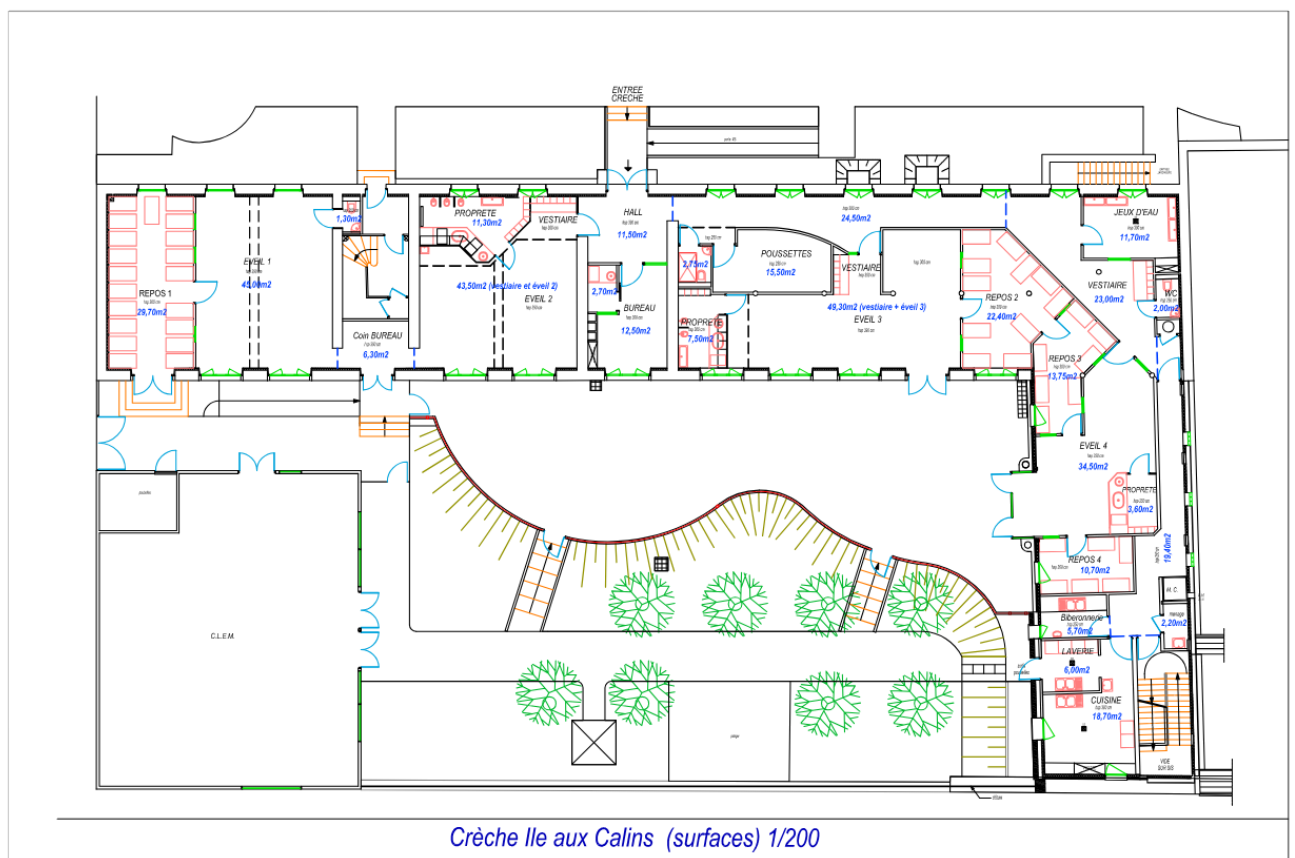
La crèche s'ouvre sur un hall d'entrée desservant le bureau de la directrice en face. Sur la droite, se trouve l'espace gymnase composé d'éléments moteurs adaptés aux besoins des enfants.

Dans le prolongement du gymnase, se trouve l'espace théâtre qui propose des jeux symboliques puis le restaurant qui est la salle réservée aux repas.

A gauche du hall d'entrée se trouve un long couloir dénommé « le chantier ». On y trouve notamment des jeux de construction. Ce couloir dessert :

- Les toilettes PMR
- Le local poussettes
- L'espace des pitchouns comprenant une salle de jeu, une salle de change et un espace chambre réservé aux pitchouns
- Une salle intitulée « le laboratoire »
- et tout au bout, au calme, l'espace chambre des minots.

Un professionnel assure le rôle d'adulte phare dans chacun des espaces, soutenu par 2 professionnels appelés « papillon » qui assurent les couchers, les changes, l'accompagnement des mouvements des enfants entre les différents lieux, le rangement etc. L'adulte phare est un concept développé par Anne-Marie Fontaine, psychologue, qui cherche à créer un contexte favorable au jeu individuel ou partagé des très jeunes enfants, en étant attentif à un ensemble de critères. L'adulte phare éclaire de son attention les enfants en situation de jeu à portée de son regard bienveillant et vigilant.



2. L'EQUIPE

2.1 PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique de la crèche se compose de 14 professionnels qui assurent des repères humains pour les enfants. Des intervenants ponctuels permettent de renforcer l'équipe accueillante, de proposer un accompagnement pluridisciplinaire ou encore d'apporter une dimension nouvelle lors d'un atelier.

Ainsi nous retrouvons :

- Une éducatrice de jeunes enfants assurant la fonction de directrice
- Une auxiliaire de puériculture assurant le relais de direction
- Des auxiliaires de puériculture
- Des agents petite enfance
- Une intendante assurant la distribution des repas, l'entretien des locaux et du linge
- Un agent polyvalent assurant l'entretien des locaux et du linge
- Un infirmier, accompagnant en santé, présent 3 demi-journées

De façon ponctuelle interviennent :

- Des agents petite enfance dits « volants » assurant le renfort des équipes des 5 crèches municipales
- Une puéricultrice Référent en Santé et Accueil Inclusif (RSAI) assurant le suivi des enfants et des situations spécifiques, apportant son soutien et son expertise aux équipes, assurant également une disponibilité pour les familles le nécessitant
- Une psychologue animant les réunions d'analyse de pratique des équipes (GAP) et certaines réunions d'équipe
- Une éducatrice animant les réunions d'analyse de pratique des directions des crèches (GAP) et la supervision du LAEP
- Des intervenants extérieurs tels qu'une musicienne, la bibliothécaire ou une photographe

2.2 ACCUEIL DES STAGIAIRES ET DES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Les stages au cours de la formation permettent aux élèves de découvrir le terrain et de s'immerger progressivement dans le monde de la crèche.

La crèche accueille des stagiaires de différentes formations : auxiliaire de puériculture, élève de 3ème, élève de 2nde ou cap etc.

LE TUTEUR DE STAGE :

Il est un repère et un référent pour l'élève tout au long du stage. Il aide le stagiaire à acquérir ou améliorer ses pratiques et ses connaissances théoriques. Le tuteur est le lien entre l'élève, la direction et l'établissement scolaire.

Il est attendu que l'élève prenne contact avec la responsable de la crèche avant son arrivée afin d'organiser les modalités des premiers jours.

Des bilans sont proposés au stagiaire pour réajuster les objectifs, permettre à l'élève de progresser et évoquer les difficultés éventuelles.

Le stagiaire prendra un temps d'observation au début du stage (quelques jours) pour s'imprégner et laisser les enfants venir vers lui. Il prendra connaissance du déroulé de journée et pourra consulter le projet pédagogique.

L'accueil des nouveaux professionnels se déroule à peu près selon le même protocole.-Au bout de 2 à 3 semaines, la responsable fait un bilan avec le nouveau professionnel.

2.3 L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, hors week-end, jours fériés et fermetures annuelles. Les professionnels sont présents sur une base de 37h30 hebdomadaire. Ils bénéficient d'un temps de pause méridien organisé en roulement de façon à assurer l'encadrement des enfants dans le respect de la législation à tout moment de la journée. Le rythme de planning des professionnels est pensé dans le principe de repères pour les enfants et les familles avec un roulement par période de 5 jours ouvrés consécutifs.

2.4 L'ORGANISATION DES PROFESIONNELS

Les professionnels se positionnent au sein des différentes espaces afin d'assurer la sécurité et de soutenir les découvertes des enfants. L'ouverture des espaces nécessite une organisation planifiée et soutenue par un support commun à l'ensemble de l'équipe. Des déroulés de journée sont également établis pour chacun des horaires.

	7h30	8h00	8h30	9h00	9h15	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h15	17h30	17h45	18h00	18h30		
B1 7h30-15h	U1								R	R	Dej																	
B2 8h-16h30									R	R	R	Dej	Dej				G	G	G									
B3 10h-18h30														Dej	Dej		G	G	G									
P1 7h30-15h	U2	U2	U2	U2	U2	U2	U2	U2	U2	U2	Dej	C3/CC3/CC3/CC3/CC3/C4																
P2 8h-16h30		U4	U4	U4	U4	U4	U4	U4	AR	AR	AR	Dej	Dej	V	V	V	V	V	V	V								
P8 8h-16h30		U5	univers /jardin /Rempl ace	Delphi ne si	besoin	détach ement			U5	U5	C2/CC2/C	Dej	Dej	univers /jardin /Rempl ace	Delphi ne si	besoin	détach ement											
P3 8h30-17h			V	V	V	V	V	V	R	R	R	Dej	Dej	U2	U2	U5	U5	U5	U5	U5								
P4 8h45-17h15			U5	U5	U5	U5	U5	U5	R	R	R	R	Dej	Dej	C2/CC2/C	G	G	U4	U4	U4								
P5 9h-17h30				U6	U6	U6	U6	U6	R	R	U2	U2	U2	Dej	Dej	U4	G	G	G	U6	U6							
P6 9h30-18h						V	V	V	V	V	V	V	V	Dej	Dej	U2	U2	U2	U2	U2	U2	U2			U2	U2		
P8 9h30-18h						Renfort univers/j ardin/Re mpl ace	Delphine si besoin		U5	U5	C2/CC2/C	C2/C	Dej	Dej						Renfort univers /jardin /Rempl ace	Delphi ne si	besoin	détach ement					
P7 10h-18h30						Remplace ment pause			U4	U4	C2/CC2/C	C2/C	Dej	Dej	Dej	V	V	V	V	V	V			V	V	U2		

U2 = Chantier U4 = Gymnase U6 = Laboratoire U1 = Univers des Pitchouns C2/C3/C4 = Chambres
 U3 = Entrée U5 = Théâtre U7 = Jardin V = Volante/Papillon

2.5 L'ORGANISATION DU MENAGE

L'organisation du ménage est plus difficile à mettre en place puisque les espaces sont occupés pratiquement toute la journée par les enfants.

C'est un sujet en perpétuelle réflexion. Le ménage se fait au fil de la journée et des espaces non occupés fermés au fur et à mesure.

Le matin, avant l'arrivée massive des enfants, la salle des pitchouns est séparée en 2. Une première partie est nettoyée à ce moment-là, tandis que la deuxième partie de la salle sera faite après le repas du midi des enfants.

Après le déjeuner, les changes terminés et les enfants couchés, la salle du restaurant et l'univers du gymnase sont nettoyés.

Après le goûter le restaurant est à nouveau nettoyé ainsi que le théâtre.

L'univers du chantier (le couloir) est lavé en début d'après-midi, pendant que les enfants dorment.

Cependant, après plusieurs échanges et réflexion tout au long de l'année, l'organisation du ménage va évoluer fin 2025 vers une prestation effectuée par une société de ménage chaque soir après la fermeture de la crèche.

3. LE TRAVAIL INSTITUTIONNEL

3.1 LES REUNIONS ET LES ANALYSES DE PRATIQUES

Des réunions sont organisées régulièrement et périodiquement afin de permettre une réflexion de fond sur différents sujets.

Elles sont organisées sous différentes formes :

- réunion d'équipe bimensuelle en début d'après-midi
- réunion transversale réunissant des référentes, d'ordre organisationnel (mensuel pour la réunion planning par exemple)
- réunion thématique permettant à un pilote de projet de réfléchir en équipe à l'avancée et au développement de celui-ci
- réunion de direction bimensuelle réunissant les directrices de toutes les crèches municipales avec la responsable du service petite enfance et permettant une réflexion commune autour des valeurs et axes principaux de travail mais aussi un travail organisationnel et/ou administratif. permettant une gestion cohérente et commune des différents sujets de la petite enfance
- réunion ponctuelle nécessaire à traiter un sujet précis et non récurrent

3.2 LES JOURNEES PEDAGOGIQUES

Deux journées pédagogiques ponctuent l'année. A partir de 2025 une 3^e journée pédagogique est mise en place :

- 1 journée en hiver : de format collectif, elle réunit l'ensemble des professionnels travaillant en petite enfance à la Ville du Pecq. Par le concours sous forme de conférence d'un intervenant spécialisé, cette journée participe à la professionnalisation des équipes autour de sujets divers
- 1 journée de cohésion en juin : indispensable pour développer un sentiment d'appartenance au service et favoriser l'entraide au cours de l'année par la connaissance de chacun
- 1 journée fin août : de format « crèche », elle permet à chaque structure de réunir son équipe afin de relancer les fils conducteurs et préparer les aménagements d'espace de l'année à venir

4. LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA CRECHE

Le projet d'ouverture des espaces, développé depuis 2024, continue d'évoluer en fonction de nos observations partagées lors de réunions bimensuelles. Initialement mis en place uniquement en matinée, nous avons pu constater une ambiance plus détendue et une large diminution des tensions (souvent générées par le nombre d'enfants du même âge concentré au même endroit). Forts de ces constatations, nous avons étendu le projet à l'ensemble de la journée.

La rencontre entre petits et grands est enrichissante tant au niveau relationnel que sur le plan des apprentissages.

Les plus jeunes bénéficient d'un espace qui leur est réservé permettant un environnement plus restreint qui leur sert de base. Cet espace reste ouvert sur les autres espaces afin que les plus grands puissent rendre visite aux plus jeunes et inversement. Les petits peuvent, quand ils sont prêts et quand ils le souhaitent, quitter cet univers.

Au niveau des professionnels, les échanges et les relations sont beaucoup plus élargies. Cela permet une meilleure connaissance globale de chacun, adultes et enfants.

Un autre axe nous semble tout aussi important : l'accueil des émotions de l'enfant. Chaque émotion a le droit d'être exprimée, entendue et validée par l'adulte. Le comportement du professionnel est important, il doit être attentif et doit pouvoir poser des mots sur ce que ressent l'enfant. L'enfant a besoin d'être soutenu pour faire face aux défis de la vie, besoin d'être valorisé pour croire en lui-même.

Le développement du langage gestuel au sein de la crèche permet de faciliter la communication avec les enfants.

4.1 L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

4.1.1 LE PREMIER ACCUEIL

La période du 1^{er} accueil a été complètement réfléchi et réorganisée grâce aux découvertes des neurosciences et dans le cadre du projet de la ville sur l'accompagnement à la parentalité mené depuis les années 2020.

L'enfant et la famille sont accueillis sur une période de 5 à 10 jours. La durée est discutée avec les parents et réajustée au besoin tout au long de cette période de 1^{er} accueil. Il n'y a pas de temps imposé, les parents restent avec leur enfant à la crèche le temps qu'ils souhaitent. L'équipe les accompagne de façon à trouver un équilibre qui leur convienne, ni trop peu ni trop longtemps.

Le parent ne quitte pas son enfant. Il reste avec lui dans ce nouvel environnement pour le moment inconnu afin qu'un lien de confiance se crée.

Chaque jour l'enfant et son parent viennent sur le même temps de la journée afin de créer des repères.

Il faut laisser du temps à l'enfant pour créer un nouveau lien d'attachement, acquérir une confiance envers ce nouvel adulte. Pour cela il doit sentir que son parent est tout à fait en confiance lui aussi. Certains enfants, pendant cette 1^{ere} période ont envie de se déplacer dans l'espace, d'explorer porté par le regard et la présence attentive du parent.

Il faut laisser du temps aussi aux parents. Ce temps passé avec leur enfant à la crèche leur permet de visualiser ce qui se passe, afin d'être rassuré. C'est un temps où les professionnels répondent aux questions des parents, où les échanges quotidiens, sans questionnaire à remplir, vont apporter des informations précieuses à l'équipe au fil des jours.

Lorsque le parent se sentira en confiance, il pourra penser sans angoisse et sans fantasme la journée de son enfant à la crèche. Alors par répercussion, l'enfant se sentira aussi serein et chacun pourra se projeter dans un quotidien tranquille. Les journées de crèche de l'enfant pourront correspondre à l'amplitude d'accueil nécessitée par les parents.

Chaque famille est spécifique, particulière et donc chaque accueil est unique.

A l'issue de la période d'arrivée des enfants et de leurs premiers accueils, un temps d'échange collectif est proposé aux familles : c'est l'occasion de présenter le projet de la crèche, d'évoquer différents sujets récurrents en crèche, de répondre aux questionnements des parents et d'apaiser leurs éventuelles inquiétudes.

4.1.2 LES TRANSMISSIONS

Au moment du premier accueil de l'enfant, il est important de recueillir les premières informations. Cependant, le recueil reste libre, il n'y a pas de questions types afin de ne pas enfermer les parents, de ne pas les culpabiliser ou les mettre mal à l'aise. Il est basé sur ce que

les parents nous disent de leur enfant, cela permet de connaître les éléments de vie de l'enfant pour une meilleure prise en charge.

Au quotidien, l'information doit circuler dans les 3 sens : des parents vers le personnel, du personnel vers le personnel, du personnel vers les parents.

Le matin, le parent qui confie son enfant est invité à prendre le temps de dire ce qu'il s'est passé pendant l'absence de l'enfant, surtout des faits qui pourraient avoir une influence sur le déroulement de la journée (vaccination, mauvaise nuit, manque d'appétit, nouvelles acquisitions...)

Le soir, le professionnel informe les parents sur le déroulement de la journée, le rythme de sommeil, l'alimentation, les activités, des anecdotes, les nouvelles acquisitions ou encore un problème particulier. Même si le professionnel qui accueille le parent le soir n'a pas été avec l'enfant à certains moments de la journée, il sera capable de transmettre des informations grâce aux échanges et aux transmissions au sein de l'équipe tout au long de la journée. Ces temps d'échange verbaux sont indispensables et complétés par les transmissions écrites. Les classeurs de transmissions sont positionnés dans l'entrée de sorte à ce que le professionnel qui accueille les familles le soir puisse transmettre la journée de chaque enfant au parent.

Pour les enfants les plus grands, les détails habituels (quantité exacte de sommeil, quantité exacte de nourriture, nombre de change etc.) ne sont plus systématiquement transmis, au profit des acquisitions, anecdotes, activités etc. Cependant, un changement dans les habitudes de l'enfant sera transmis et discuté avec le parent. De plus une affiche synthétisant les différents repas est à disposition des parents dans l'entrée où est inscrit le nom de l'enfant avec 3 emojis signifiant s'il a aimé, pas aimé ou mangé normalement.

Un climat de confiance entre les professionnels et les parents doit se créer mais il ne s'agit pas de créer des liens amicaux, et le vouvoiement reste de rigueur.

Les transmissions sont un temps d'échange important. Certains parents ne sont pas demandeurs d'informations, d'autres apprécient de prendre ce temps. Chacun est respecté dans son besoin.

4.1.3 L'ACCUEIL INDIVIDUALISE DES ENFANTS

Chaque enfant est un individu à part entière. Il convient donc de toujours appeler l'enfant par son prénom, le diminutif étant réservé aux parents et à la sphère familiale. Le professionnel s'adresse à l'enfant et non au groupe, en utilisant le « tu » et en évitant le « on » ou « les enfants ».

4.1.4 L'ACCUEIL D'URGENCE

Une ou plusieurs places sont disponibles pour un accueil d'urgence. L'accueil d'urgence présente un caractère de dépannage sur une courte durée et permet de répondre à un besoin

d'accueil qui ne peut être différé (hospitalisation d'un parent, problèmes familiaux, interruption temporaire de la garde de l'enfant due à la maladie de son assistante maternelle).

Sa durée est limitée à 2 mois au maximum, et n'ouvre pas droit d'office à un accueil régulier par la suite.

Les demandes sont étudiées au cas par cas par le service Petite Enfance de la Ville.

4.1.5 L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAPS OU DE MALADIES CHRONIQUES

Nous sommes un lieu d'accueil inclusif. Nous accueillons des enfants porteurs de handicap avec leur famille. Cela présente des bénéfices pour l'enfant accueilli mais aussi pour les autres enfants qui découvrent la différence et la tolérance. C'est aussi un des moyens de rompre l'isolement des familles, elles sont accompagnées par l'équipe, des temps de rencontre plus nombreux sont organisés entre la direction, la référente et les parents. Nous sommes en lien avec les partenaires médico-sociaux qui gravitent autour de l'enfant et nous aménageons des temps sur la crèche avec ces partenaires si nécessaire. Nous facilitons les échanges avec l'école et travaillons en concertation pour s'adapter au mieux à l'enfant. Les professionnelles sont fortement invitées à suivre des formations afin de répondre au mieux aux besoins de ces enfants.

L'infirmier accompagnant en santé et la puéricultrice RSAI accompagnent l'équipe pour la prise en charge et l'observation des besoins de ces enfants, ainsi que pour la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) si besoin.

4.2. LES ASPECTS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

4.2.1 LES UNIVERS DE JEUX

4.2.1.1 UNIVERS DES PITCHOUNS

Dans l'univers des bébés, appelé Pitchouns, sont accueillis 12 bébés maximum.

Si nous savons l'importance des repères pour les enfants à tout âge, ils le sont encore plus pour les plus jeunes :

D'abord les repères affectifs permettent à l'enfant de s'attacher et de grandir en toute sécurité. Ainsi John Bowlby, médecin psychiatre et psychanalyste, développe le concept du « caregiving » : l'enfant a besoin d'une figure d'attachement sur laquelle il peut compter pour assurer sa survie, une figure qui va favoriser sa régulation psychophysiologique qui sera le socle de son développement de la mentalisation, ce qui le mènera vers les relations sociales et l'empathie.

Pour parvenir à cet état d'attachement, il faut :

- Une répétition des contacts physiques
- Une répétition des réponses adaptées aux besoins de l'enfant
- Une continuité des personnes et des soins apportés

- Une prévisibilité
- Une cohérence dans les réactions des personnes s'occupant des enfants

C'est pourquoi à la crèche les petits sont répartis en 3 groupes avec une professionnelle repère pour chacun des groupes. C'est elle qui accompagnera principalement l'enfant et sa famille pendant la période d'accueil. Elle sera « personne de référence privilégiée » de ce moment. Ensuite, la référence va s'ouvrir, des enfants auront besoin de rester auprès de cette personne, d'autres iront à la rencontre d'autres professionnels. L'essentiel est que ce soit un choix de l'enfant. Il en va de même pour les parents qui peuvent tisser des liens avec d'autres membres de l'équipe.

On sait l'importance et le besoin de repères temporels chez les jeunes enfants. Ainsi un déroulé de journée est mis en place. Il permet de rythmer la journée et d'apporter des rituels. L'enfant a besoin de rituels qui lui permettent de juguler l'angoisse potentielle et qui lui donnent une impression de contrôle. Sachant que le cerveau du bébé travaille à organiser ses images mentales, nous allons pouvoir l'aider en instituant ces références et ces repères tout au long de sa journée de crèche.

4.2.1.2 AMENAGEMENT DE L'ESPACE CHEZ LES BEBES

L'aménagement de l'espace est en lien étroit avec les besoins spécifiques de l'enfant et va influencer sur les interactions enfants/enfants comme enfants/adultes. Ainsi il a un impact majeur sur l'ambiance général et les jeunes enfants y sont très sensibles.

Pour assurer une sécurité affective et physique, l'enfant doit pouvoir voir l'adulte où qu'il soit afin d'être assuré de l'attention de l'adulte posée sur lui. La place de l'adulte est primordiale. Ce positionnement va déterminer la façon dont les enfants vont se répartir dans l'espace. L'adulte doit être vu de tous, il doit être au sol à hauteur d'enfant, disponible, le regard posé sur l'enfant afin que celui-ci sache qu'il peut toujours compter sur l'adulte tel un phare qui veille et qui guide (comme l'explique Anne-Marie Fontaine, psychologue). Les déplacements des adultes sont également à limiter, l'enfant perdant de vue son repère cela devient une source de stress.

Toujours pour assurer des repères aux enfants, les parents sont invités à installer tous les jours dès leur arrivée leur enfant toujours au même endroit. De même, chaque jour, les jouets sont positionnés toujours au même endroit, sur des tapis et dans des petites panières. Les jouets sont mis à disposition, les enfants choisissent leurs jeux.

Les espaces tapis accueillent les enfants avec des coussins, des peluches, des foulards. Ce sont des lieux douceur où l'enfant aime rêver, a besoin de se ressourcer, de se détendre avec de la musique relaxante par exemple.

Mais en premier lieu l'enfant va découvrir son corps comme l'écrit le psychosociologue Jean Epstein : le bébé fait le tour du propriétaire. Petit à petit son dos va lui permettre de redresser sa tête, ses bras vont se détendre, ses premières explorations vont pouvoir commencer : il va

découvrir ses pieds, ses mains, sa peau, le chaud, le froid, les odeurs, les bruits, les visages, les couleurs... C'est pourquoi dans l'univers des Pitchouns les bébés sont installés au sol sur des tapis, libres de leurs mouvements. Des jouets sont installés près d'eux à bonne distance pour stimuler leur motivation d'attraper l'objet qui se doit d'être léger, facile de préhension. L'enfant ne doit pas être noyé dans une multitude de jouets, cela pourrait le décourager ne pouvant se concentrer pleinement.

En aucun cas, l'adulte ne mettra l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis seul et dont il ne peut pas se sortir seul. L'accompagnement du professionnel est primordial aussi auprès des parents. Si l'enfant est assis malgré lui, son champ de découverte est restreint, il va se sentir coincé, limité dans ses explorations. D'ailleurs comment peut-il prendre conscience de son schéma corporel s'il est entravé ?

Afin de satisfaire les besoins moteurs et les envies d'exploration, un toboggan est toujours présent dans l'univers des Pitchouns. Il est exploité selon l'envie de l'enfant. C'est-à-dire que s'il le souhaite et il peut monter par les marches comme par la pente. Il exerce ainsi la force de ses jambes, et éprouve la difficulté.

L'espace de change est ouvert sur la salle, le lien visuel n'est jamais rompu.

L'espace des Pitchouns comporte également une chambre dédiée au sommeil des plus petits. Les bébés y sont installés dans des lits bas, avec un contour en mousse. Chacun a son propre lit. L'objectif est de permettre à l'enfant de gagner en autonomie en grandissant afin qu'il puisse accéder à son lit quand il se sent fatigué et se lever seul. Même si la turbulette peut être un frein pour se déplacer, les bébés peuvent avoir besoin de cette enveloppe qui les soutient physiquement et psychiquement.

L'univers des Pitchouns reste ouvert sur les autres espaces afin que les plus grands puissent rendre visite aux plus jeunes et inversement. Les petits peuvent, quand ils sont prêts et quand ils le souhaitent, quitter cet univers. Les professionnels ne déplacent pas les petits vers les autres univers, laissons-leur le choix et le plaisir de découvrir d'autres espaces par eux-mêmes.

4.2.1.3 PLACE DES TETINES ET DES DOUDOUS

Le doudou ou la tétine représentent le lien avec la maison, ils sont des objets réconfortants, sécurisants pour l'enfant. On sait l'importance de ces objets pour l'enfant donc ils sont les bienvenus à la crèche, à disposition et même dans le jardin. Les adultes veilleront cependant à accompagner les enfants à pouvoir s'en détacher afin de ne pas se priver de faire des belles découvertes. Ainsi, petit à petit, l'enfant va apprendre à gérer son doudou lui-même et sa tétine. Les professionnels invitent les enfants à les ranger dans des cases lorsqu'ils ne nous semblent pas en avoir besoin pour jouer, ou bien à les prendre pour aller se coucher ou calmer un chagrin etc.

4.2.1.4 UNIVERS DU CHANTIER

Le chantier est situé dans le couloir. Il dessert les chambres, l'univers des Pitchouns, le bureau de la direction puis le gymnase.

Tout en longueur, son aménagement nécessite une réflexion constante.

Nous y installons deux espaces aux endroits les plus larges : un avec de grosses briques qui reste constant et l'autre est agrémenté avec des jeux de construction plus petits, renouvelés plus souvent.

L'enfant a besoin de retrouver des jeux connus, cela assure sa sécurité grâce à ces repères. Il a besoin de répétition mais aussi de nouveautés pour nourrir ses besoins de création, d'imaginaire. Il est intéressant d'avoir de grosses briques à manipuler car le corps est engagé tout entier.

Le professionnel peut enrichir les possibilités de jeu en proposant des animaux, des bonhommes, des boîtes pour remplir, vider.

Le plus important est la liberté de jeu de l'enfant.

Etant assez long, il permet à certains enfants de s'installer au plus loin de l'adulte et de profiter de cet espace pour lui seul, toujours soutenu par le regard de l'adulte bienveillant posé sur lui à distance.

4.2.1.5 UNIVERS DU GYMNASE

Tout au long des années de crèche, la motricité libre va faire partie du quotidien des enfants. C'est pourquoi un espace est dédié à ces expérimentations, ouvert à tous les enfants petits et grands. Chaque enfant va utiliser cet espace avec ses compétences propres. Le rôle du professionnel est primordial, il doit bien connaître les capacités de chaque enfant pour pouvoir l'accompagner au mieux en l'observant, en posant un regard et des paroles encourageants.

Le professionnel se préoccupe aussi de proposer du matériel qui suscite intérêt et concentration, du matériel qui correspond à l'évolution des compétences des enfants, car ces derniers peuvent se lasser très vite.

L'enfant a besoin d'être en action continuellement pour s'exercer, pour découvrir le monde qui l'entoure. Le fait de découvrir par soi-même, d'arriver à se débrouiller seul va l'aider à développer son autonomie et sa confiance en soi. Pour acquérir cette confiance, l'adulte joue un grand rôle. Il doit croire en l'enfant, en ses capacités, et tenir un discours positif avec des paroles d'encouragement et de bienveillance. La prise de risque de l'enfant est nécessaire pour apprendre à mieux se connaître pour aller plus loin. Pour répondre à son besoin de découverte et d'exploration, l'enfant doit avoir la possibilité et la liberté de s'exercer en toute sécurité et avec le moins de freins possible. Il peut par exemple monter une pente de toboggan, il peut monter sur une table ou une chaise. On connaît le besoin de l'enfant de détourner un objet de sa fonction première pour l'utiliser autrement : c'est ce qu'on appelle l'affordance.

Toutes ces actions se passent sous l'œil vigilant et encourageant du professionnel.

4.2.1.6 UNIVERS DU LABORATOIRE

Divers ateliers sont proposés chaque matin à partir de 10h dans le laboratoire. Ils restent ouverts et les enfants s'y rendent selon leur désir. C'est ainsi que nous pouvons retrouver des tout-petits en train de manipuler des crayons.

C'est un espace dédié à la manipulation : semoule, feuilles mortes, pâte à sel, à modeler, sable, eau etc.

C'est un lieu d'expression et de création : peinture, crayon, gommettes etc. Nous leur proposons de grandes feuilles ou cartons pour laisser des traces. Cependant, à aucun moment nous n'attendons un résultat, une œuvre des enfants. En effet, l'enfant d'âge pré scolaire n'est pas dans la représentation, il est dans l'immédiateté de l'expérience, il vit le moment présent avec ses sensations, ses émotions procurées sans se projeter. C'est un moment de plaisir sensoriel et moteur. Les enfants sont installés debout pour plus de stabilité. Il est intéressant de proposer différents supports et différents outils.

On retrouve aussi les puzzles, jeux de tri, enfilage. L'enfant exerce sa motricité fine, il fait la connaissance des couleurs, il aborde des notions de mathématique comme dans les jeux de transvasement où il expérimente le lourd, le léger, le plein, le vide, le grand, le petit etc.

Toutes ces propositions sont libres, à disposition de l'enfant. Elles répondent à différents besoins :

- Besoin de motricité fine
- Besoin d'exploration
- Besoin de découvertes sensorielles
- Besoin de créativité
- Besoin d'expression
- Besoin d'évacuation des tensions
- et surtout besoin de plaisir que cela procure à l'enfant.

4.2.1.7 UNIVERS DU THEATRE

C'est l'univers des jeux symboliques où les enfants sont libres de s'exprimer, d'exprimer leurs émotions. Il y a les cuisines installées en îlots qui permettent aux enfants de jouer face à face. Cela facilite l'imitation. Le lieu peut être enrichi d'autres jouets tels que les déguisements, les balais etc.

Des lits avec des poupées ainsi que des poussettes, des fermes et des garages sont aussi installés. Les enfants peuvent aller d'un univers à l'autre avec leur jeu.

C'est le lieu d'imitation et d'échanges entre pairs : échanges verbaux et corporels. Cela permet le développement de l'empathie, de l'entraide, mais aussi de la négociation, de la prise de

décision. L'enfant doit avoir une grande liberté de jeu, il doit avoir la possibilité de faire des choix, de prendre des initiatives et d'avoir des projets.

Toutefois quelques règles simples (pour des raisons de sécurité) sont à respecter comme ne pas grimper dans les évier des petites cuisines.

Lorsque cet univers doit être fermé, nous invitons les enfants à ranger avec nous.

À tout moment, le professionnel est positionné de sorte que les enfants le voient. Il peut être en retrait en observation et intervenir ou non selon la sollicitation des enfants.

4.2.1.8 UNIVERS DE LA BIBLIOTHEQUE

Il est important de présenter dès le plus jeune âge des livres aux enfants. L'objectif est de familiariser l'enfant aux livres pour plus tard devenir peut-être un lecteur. Le livre favorise l'imagination et baigne l'enfant dans le langage. Il lui permet de s'identifier aux personnages, de se faire peur aussi et de se rassurer ensuite. Il permet une relation privilégiée avec l'adulte et avec ses pairs.

La découverte se fait avec tous les sens et il faut accepter que la 1^{ère} découverte de l'enfant passe par la bouche.

Chaque univers a son petit espace lecture aménagé.

La bibliothécaire intervient tous les 2 mois pour raconter des histoires aux enfants. C'est un temps très apprécié des enfants, qui ne sont pas contraints d'écouter l'histoire de bout en bout ni forcément en position assise. Ils peuvent aller et venir selon leur envie. Chaque enfant a un degré de concentration différent.

4.2.1.9 UNIVERS DU JARDIN

Le jardin est un univers à part entière.

L'espace jardin se doit d'être un endroit enrichissant, qui émerveille et attise la curiosité naturelle des enfants. C'est un endroit ressource où les tensions s'apaisent.

Son utilisation dépend du nombre de professionnels disponibles. Nous l'utilisons en toute saison. Nous avons investi dans des combinaisons de pluie et demandons aux parents d'apporter des bottes car nous allons dehors même s'il pleut. Les enfants peuvent sauter dans les flaques, jouer avec la gadoue. Ce sont des temps de pur plaisir, d'expérimentation de nouvelles sensations. L'imaginaire et la créativité sont sollicités. C'est un espace de liberté privilégié.

Le professionnel est là pour poser le cadre et il accompagne l'enfant dans ses découvertes : ce peut être l'observation d'escargot, de vers de terre, d'araignée, toucher l'herbe, les flaques d'eau, jouer avec la terre...

La nature s'invite aussi à l'intérieur avec des manipulations de feuilles, branches, marrons etc.

Des temps de patouille avec sable et terre sont proposés, en extérieur ou en intérieur.

L'accompagnement des parents est très important. Dès le 1er rdv à la crèche, l'utilisation du jardin en toute saison est évoquée. Les enfants ont le droit de se salir, les parents doivent en avoir conscience et apporter des vêtements adaptés.

4.2.2 LES UNIVERS DES TEMPS DE VIE

4.2.2.1 UNIVERS DE LA CHAMBRE

Les temps de repos à la crèche sont une réponse aux besoins physiologiques de l'enfant. Le cerveau du petit a besoin de ces temps de sommeil pour consolider ses apprentissages, sa mémorisation mais aussi pour libérer ses tensions. Chaque enfant a un besoin de sommeil qui lui est propre d'où l'importance de respecter son rythme. Ce respect s'acquiert au fil des observations faites auprès de l'enfant. L'enfant est donc couché selon ses besoins quotidiens, en fonction de la nuit qu'il aura passée et des signes de sommeil qu'il présente.

Chacun a son propre lit identifié avec des photos de sa famille. Les chambres ne sont pas plongées dans l'obscurité afin d'introduire la notion de rythme circadien aux plus petits et permettre une meilleure surveillance. Les petits sont accompagnés par le professionnel repère ou son relais et on veillera à ce que ce soit la même personne qui lève l'enfant à son réveil pour répondre à son besoin de sécurité affective. La continuité de soins doit être privilégiée au maximum.

L'accompagnement de l'enfant se fait dans des conditions de calme et de bienveillance, nous savons que pour certains enfants ce peut être angoissant d'aller se coucher.

Le coucher ainsi que le lever se font de façon échelonnée. Il arrive qu'un ou plusieurs enfants dorment encore le matin. D'autres seront couchés juste après le repas et d'autres plus tardivement.

Les portes ouvertes de la chambre permettent à l'enfant de rester en contact avec le groupe et d'être rassuré par les bruits du quotidien. Ainsi quand des grands sont couchés hors du temps sieste du début d'après-midi, la porte communicante du dortoir des bébés reste ouverte. Quand ils se réveillent, ils peuvent se lever et rejoindre le lieu et la professionnelle qu'ils souhaitent.

4.2.2.2 UNIVERS DU RESTAURANT

Le restaurant est ouvert de 11h jusqu'à 12h30-12h45. Deux tables accueillent 5 à 6 enfants chacune et une table est installée pour accueillir 2 enfants qui auraient envie de manger en duo.

3 professionnels animent le temps repas de ces 3 tables et 1 professionnel s'occupe des enfants qui mangent individuellement tour à tour. Les enfants s'installent où ils le souhaitent.

Il faut penser aussi au confort psychomoteur de l'enfant. Il doit être bien installé sur une chaise à sa taille, les pieds posés bien au sol et le buste et bras libres.

Le repas est un moment de convivialité et de plaisir. C'est aussi un moment de découvertes de nouveaux goûts et textures. Le professionnel accompagne sans forcer l'enfant à manger. En effet, l'enfant a le droit de ne pas aimer un aliment. Les enfants peuvent manger avec leurs doigts surtout au tout début. L'enfant a besoin de découvrir en touchant la nourriture. Il a le droit aussi de se salir, cela fait partie de l'expérimentation. L'adulte est présent aussi pour verbaliser, échanger avec l'enfant sur ce qu'il y a découvrir au repas.

En fin de repas, les enfants sont invités à se laver les mains et la bouche devant le miroir. Cela participe à la découverte de leur corps et les fait tendre vers l'autonomie. De même, nous leur proposons de mettre leur bavoir sale et leur gant dans le seau prévu à cet effet. Ils sont fiers de faire seul.

Nous avons mis en place un système de 2 services organisés selon les observations et les connaissances des enfants accueillis : ceux qui arrivent très tôt vont manger les premiers, les plus impatients aussi. Nous avons comme projet que les enfants aillent manger quand ils en ressentent le besoin, qu'ils puissent aller manger de façon échelonnée (ce qui est proposé pour le goûter au fil du lever de sieste échelonné des enfants). L'enfant est en effet capable de s'auto-réguler, de manger selon sa sensation de faim et de satiété. C'est un sujet qui sera développé à partir de septembre 2025.

Nous veillons que chaque enfant ait mangé grâce à un affichage qui est mis à disposition des parents dans l'entrée.

Les pitchouns mangent dans leur univers avec leur référente, en veillant aussi qu'une professionnelle reste au sol pour accompagner les enfants qui ne mangent pas. Les professionnels donnent les biberons et les repas assises confortablement dans des fauteuils. Le repas est aussi un moment calme où chaque adulte est en interaction avec l'enfant dont il s'occupe. Les professionnels sont invités à ne pas échanger entre elle durant ce moment privilégié à l'enfant.

De septembre à décembre, la porte de l'univers des pitchouns est fermée durant le temps de repas afin d'offrir aux bébés un temps calme. En cours d'année, nous proposons aux grands enfants des pitchouns de s'installer à table pour déjeuner et goûter, en fonction de leurs acquisitions motrices.

4.2.2.3 UNIVERS DES TEMPS DE SOINS (LA SALLE DE CHANGE)

Tout au long de la journée, nous sommes amenés à pratiquer des soins d'hygiène à l'enfant. Le moment de change est un moment privilégié. C'est l'occasion d'une relation duelle, d'échange et de jeu qui favorise la perception de son corps (appréhension des limites corporelles

de l'enfant) et assimilation du vocabulaire autour du corps. Hormis l'aspect d'hygiène, ces soins participent et entretiennent le sentiment d'attachement.

Il est important avant tout début de soin de prévenir l'enfant de l'action que nous allons réaliser. L'enfant a besoin d'être prévenu pour pouvoir se préparer psychiquement et ne pas subir. En lui expliquant ce que nous faisons, les parties du corps que nous touchons, l'enfant devient acteur. La manipulation de l'enfant sur le tapis de change est essentielle afin de rendre le soin respectueux et confortable pour l'enfant : au moment de poser le bébé sur le tapis de change, la gestuelle du professionnel accompagne son corps pour lui laisser le temps de s'adapter à ce nouveau support. L'enfant doit être manipulé sur le côté en faisant pivoter son bassin d'un côté à l'autre : ces gestes lui donnent des informations intéressantes, surtout pour des petits qui ne se retournent pas encore. Pour le bien-être de l'enfant et le respect de sa morphologie, il est déconseillé de le tirer par les jambes pour lui soulever le bassin.

Il n'y a pas un moment de change imposé, le change se fait selon le besoin de chaque enfant. Une fiche de soin est mise en place afin de suivre les changes au fil de la journée.

Chez les plus grands, la participation de l'enfant s'accroît : le change se fait debout, l'enfant peut jeter sa couche à la poubelle par lui-même. Les toilettes sont à disposition. On lui propose de se laver seul avec serviette et gant à disposition. Si l'enfant a fait une selle, il pourra monter seul à l'escalier pour s'installer sur la table de change.

En aucun cas, le professionnel ne force l'enfant à aller sur le pot s'il ne le souhaite pas.

L'envie d'aller aux toilettes doit venir de l'enfant. Il faut lui faire confiance. Le rôle du parent ou du professionnel est de l'accompagner sans contrainte, l'encourager. L'enfant va acquérir la continence naturellement, à son propre rythme, comme il acquiert la marche.

5. L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN DE L'ENFANT

5.1 FAVORISER DES REPERES SECURISANTS

Pour se sentir sécurisés, les enfants ont besoin de repères qui peuvent être classés en 3 catégories : les repères humains, spatiaux et temporels.

Afin d'assurer les repères humains, le planning des professionnels est construit avec 5 jours consécutifs du même horaire. Cela permet aux parents et enfants de se repérer. Un tableau avec les photos et horaires des professionnels est affiché. Les parents choisissent de se diriger vers le professionnel avec qui leur enfant ou eux-mêmes ont le plus d'affinités.

Dans le cadre de la libre circulation, il est intéressant de voir les plus jeunes retourner dans leur ancien espace comme ils le souhaitent, faire des aller- retours pour se rassurer puis repartir rempli de l'apaisement et de la sérénité engendrés par leur figure d'attachement.

Nous veillons à ce qu'au moins un professionnel référent des pitchouns accompagne les enfants intégrant à la rentrée le groupe des minots.

Chaque nouvel arrivant est accueilli par un professionnel de référence et un professionnel relais. La référence s'efface petit à petit, l'enfant étant amené à rencontrer chaque membre de l'équipe

dans sa circulation libre. La posture du professionnel dans chaque espace est primordiale. Il représente le socle sur lequel peut se reposer l'enfant. Il doit être présent physiquement et psychologiquement. L'enfant a besoin pour se sentir bien d'être reconnu par l'adulte.

Outre les repères humains, il existe les repères spatiaux avec des espaces bien identifiés et des professionnels toujours présents dans chaque lieu. L'aménagement de chaque espace reste stable. Au cours de l'année, il peut y avoir des ajouts de jeux mais pas de retrait. Afin de favoriser les repères au moment du sommeil, chaque enfant a une place attitrée dans l'espace chambre. Les parents sont sollicités pour amener des photos afin de les positionner près du lit de l'enfant, l'aidant ainsi à se rassurer dans ce moment parfois difficile du sommeil. Les places à table ne sont pas définies mais on observe que spontanément les enfants répondent d'eux-mêmes à leur besoin de repère en s'asseyant généralement au même endroit.

Pour assurer les repères temporels, la journée est ponctuée de temps ritualisés comme l'arrivée du chariot, le lavage des mains ou la présentation des aliments proposés au menu. Le déroulé-même de la journée constitue un repère en soi, avec un temps d'arrivée, un temps de jeu, un temps de repas, de change, un temps de sommeil, de goûter, de jeu puis à nouveau le temps de retrouvailles avec le parent. Afin de sécuriser les enfants, même lorsque l'équipe rencontre des périodes d'absentéisme, les déroulés de journée en mode dégradé sont prévus pour respecter les temps ritualisés et minimiser ainsi l'impact des absences sur les enfants, qui gardent alors leurs repères temporels.

5.2 ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE

Pour accéder à l'autonomie, l'enfant a besoin de sentir que l'adulte lui fait confiance. Le professionnel va adopter une posture bienveillante et va offrir un environnement sécurisé et riche en expériences motrices, sociales, cognitives.

L'adulte accompagne et encourage l'enfant par la parole, par une attention particulière. Le professionnel doit faire confiance à l'enfant pour lui permettre d'évoluer librement.

5.3 LA COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE

L'enfant baigne très tôt dans un univers de langage qu'il soit verbal ou corporel.

Les professionnels utilisent un langage clair, approprié aux enfants. Ils prennent soin de prévenir les enfants avant chaque action et ils ont un discours toujours positif.

Le verbal peut aussi être accompagné de la gestuelle. Les professionnels utilisent la communication gestuelle plus particulièrement chez les pitchouns qui sont à un âge préverbal

et avec les enfants porteurs de handicap. Cela facilite la communication et génère beaucoup moins de frustrations.

5.4 LES REGLES, LES LIMITES

Les règles, les limites, sont posées afin de sécuriser physiquement et psychiquement l'enfant. Celui-ci a besoin d'un cadre qu'il doit comprendre et assimiler selon ses compétences. Il faut de la patience de la part du professionnel qui va beaucoup répéter ces règles réfléchies et appliquées en équipe. La cohésion de l'équipe est indispensable pour rassurer l'enfant. Le discours de l'adulte se veut positif, l'enfant comprend mieux une consigne positive. Les règles principales vont être basées sur les relations entre enfants : il est interdit de se faire mal par exemple.

Des barrières symboliques sont verbalisées aux enfants afin de respecter les espaces. Parfois un simple pictogramme ou une ligne au sol suffisent à l'enfant pour en comprendre le sens, après répétition. Les barrières « réelles » ne sont pas toujours indispensables.

5.5 LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Nous avons la chance de travailler avec la bibliothécaire qui vient raconter des histoires et apporte des livres afin de diversifier les propositions. Elle laisse la possibilité aux enfants de les découvrir librement comme un objet. Une visite à la bibliothèque a lieu avec les plus grands en fin d'année scolaire.

D'autre part, une musicienne intervient 6 fois dans l'année. Elle permet aux enfants de découvrir et manipuler divers instruments. Leur attention et leurs sens sont mobilisés dans ces moments de découverte.

Ces interventions sont très appréciées des enfants.

5.6 LES MOMENTS FESTIFS POUR LES ENFANTS

Pour les enfants tout est fête.

Cependant, l'équipe organise des matinées mensuelles à thème avec divers ateliers plus originaux. Ces matinées s'appuient sur les repas à thèmes proposés par le cuisinier.

Les goûter d'anniversaire sont aussi des moments de fête. Les parents peuvent apporter un gâteau ou des jus qui seront servis au goûter, accompagnés de chansons et de danse.

La fête de fin d'année est organisée dans le jardin au mois de juin. Elle réunit parents et enfants autour d'ateliers tels que le kamishibai, la peinture, ou des petits jeux de kermesse.

Ces moments festifs font l'objet de panneaux photos installés dans la crèche pour partager avec les familles.

6. LA PLACE DES FAMILLES

6.1 INFORMATIONS DES FAMILLES AU QUOTIDIEN

Les transmissions sont des moments majeurs pour informer les familles du vécu de la journée par leur enfant. Les professionnels prennent le temps d'échanger sur les anecdotes de la journée en s'appuyant sur les observations notées sur des fiches journalières pour chaque enfant.

Par ailleurs, des affichages réguliers sur différents sujets sont exposés dans le couloir de la crèche afin d'amener des réflexions pédagogiques et des ouvertures de discussion.

6.2 LES REUNIONS DE PARENTS

Une réunion de parents a lieu à la fin des périodes de 1^{ers} accueils. C'est l'occasion de présenter le personnel, de rappeler quelques règles de vie à la crèche, de présenter le projet pédagogique et d'échanger sur divers sujets. C'est aussi un temps privilégié pour répondre aux questions et pour permettre aux parents de se rencontrer les uns les autres.

6.3 LES MOMENTS FESTIFS

Au cours de l'année, les familles sont invitées à la période de Noël ou au moment de la galette des rois autour d'un buffet. Un atelier kamishibai est proposé avec des histoires de Noël ou de galette.

La fête de fin d'année en juin est un moment incontournable très apprécié des parents et chargé en émotion avant le départ en vacances, et pour certains avec le départ à l'école.

6.4 PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les familles participent à la vie de l'établissement en se rendant aux réunions ou aux temps festifs, mais aussi en échangeant avec l'ensemble de l'équipe au moment des transmissions ou de façon plus informelle.

7. LES PROJETS DE L'ANNEE

Cette année 2025-2026 s'annonce encore très riche grâce à une équipe motivée et grâce à la diversité des enfants et famille accueillies.

- Des matinées à thèmes vont être proposées aux enfants chaque mois
- Un café des parents va être mis en place
- L'application toutemonannée.com sera ouverte aux parents
- Des sorties (au parc, le long de la seine, au marché) avec des parents accompagnateurs seront proposées
- La crèche, comme l'ensemble des structures municipales petite enfance, participera à la semaine nationale de la petite enfance
- En lien avec le service enfance et jeunesse, la crèche participera à la grande lessive
- Une journée plein air sera organisée avec les parents et en lien avec les animateurs sport et culture de la Ville
- Des matinées découverte de l'école maternelle seront organisées au printemps

V. CONCLUSION

Le projet éducatif est un support essentiel à la cohérence de l'accueil proposé aux enfants et à leur famille au sein des différents établissements d'accueil du jeune enfant de la ville du Pecq.

Il s'appuie sur la Charte Nationale du Jeune Enfant telle que définie par l'arrêté du 23 septembre 2021.

Il permet une harmonisation des pratiques soutenue par des valeurs partagées par l'ensemble des équipes qui construisent sur cette base leur propre projet d'accueil tenant compte des spécificités de leur établissement.

Il se doit d'être ambitieux et exigeant.

En effet, la collectivité peut être structurante pour de si jeunes enfants à la condition que l'établissement d'accueil s'adapte à l'enfant et non pas le contraire. En s'appuyant sur l'investissement, les compétences et la qualité de ses équipes, la ville du Pecq souhaite offrir aux enfants une première expérience de vie en société épanouissante et enrichissante dans un vrai partenariat avec les parents.